Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 1 (1925)

Heft: 3-4

Artikel: Problèmes de géographie linguistique romane

Autor: Jud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROBLÈMES

DE

GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE ROMANE

I. — Introduction:

Problèmes lexicologiques de l'hispano-roman 1.

Si l'on aborde l'étude pratique de l'espagnol ou du portugais en prenant comme point de départ l'italien ou le français, on est frappé des divergences lexicales qui existent entre l'ibéro-roman d'un côté et l'italien-français de l'autre. Qu'on en juge par quelques exemples choisis parmi des douzaines :

Italien	Français	Espagnol
cugino	cousin	primo
fratello	frère	hermano
nipote	neveu	sobrino
state	été	verano
sera	soir	tarde
mattino	matin	mañana
padella	la poêle	sartén
letto	le lit	cama
uccello	oiseau	ave, pájaro
il cane	chien	perro
prugna	prune	ciruela
burro	beurre	manteca
pezzo	pièce	pedazo
grigio	gris	pardo
caldo	chaud	caliente
troppo	trop	demasiado
prendere	prendre	tomar

^{1.} Conférence (accompagnée de projections de cartes) donnée le 24 octobre 1923 au Centro de Estudios Históricos de Madrid.

Italien	Français	Espagnol
volere	vouloir	querer
pregare	prier	rezar
domandare	demander	preguntar
cercare	chercher	buscar
arrivare	arriver	llegar
parlare	parler	hablar
mangiare	manger	comer

Encore cette liste est-elle bien loin d'être complète.

Comment expliquer cette divergence profonde dans le vocabulaire, puisqu'on prétend que le même fonds lexical latin fut transmis aux langues romanes ? Voilà certes l'un des problèmes qui touchent à la formation même du lexique de l'hispano-latin, base si mal connue de l'espagnol, du portugais et du catalan.

Je n'entends pas passer ici en revue certaines concordances lexicales entre l'ibéro-roman d'un côté, et le provençal du Languedoc et de la Gascogne de l'autre. Ce problème fut soulevé par M. Bourciez dans un article du Bulletin hispanique (III, p. 159 ss.) il y a vingt ans : la liste des mots du type de l'esp. dejar, provençal deissar pourrait être facilement allongée aujourd'hui. Je ne parle pas non plus de l'accord curieux qui existe entre les lexiques de l'italien méridional, du sarde, du catalan, de l'espagnol et du portugais. Il y a là un gros problème qu'ont effleuré tour à tour M. Leopold Wagner, Salvioni et moi-même. M. Griera vient de consacrer à cette question un article important 1 que j'ai lu avec un intérêt d'autant plus passionné que le contraste entre le lexique méditerranéen et le lexique continental de la Romania fut le point de départ d'un long mémoire qui resta inachevé. Qu'il me soit permis cependant d'en extraire un chapitre qui montrera, je l'espère du moins, le chemin par lequel on pourrait arriver à voir plus clair dans la formation et la constitution des traits particuliers qui caractérisaient à la fin de l'Empire romain le lexique latin employé dans l'Hispania. Quelques exemples bien choisis peuvent nous renseigner sur les origines lointaines de certaines divergences entre le lexique italogallo-latin et le lexique ibéro-latin.

Si l'on établissait une carte des termes en usage dans la Roma-

^{1.} Butlleti de dial. catalana, X, 34-53.

nia pour rendre le verbe français « s'éveiller », on aurait les données que voici :

Roumain-italien-rhétique-sarde : de-excitare ; type italien destare.

Catalan-espagnol-portugais: despertar.

Je laisse de côté l'état lexicologique de la France pour l'examiner tout à l'heure.

Il est clair que cette répartition de de-excitare et de despertar doit remonter au latin vulgaire : cela résulte du fait que deux des langues les plus conservatrices de la Romania, le roumain qui fut détaché de Rome au cours du ve siècle et le sarde, très archaïque de son côté, se servent du terme de-excitare; d'autre part, le type despertar doit remonter à l'ibéro-latin du ve siècle après Jésus-Christ, puisqu'il est unique dans le vaste domaine portugais-espagnol-catalan dès le moyen âge. On est donc fondé à se demander comment ou dans quelles conditions est né le contraste lexical entre l'Ouest et l'Est de la Romania, dans ce latin vulgaire qu'on se représente volontiers comme un idiome unifié et uniforme d'un bout à l'autre de l'orbis latinus.

Le problème dont je viens d'esquisser les données pourrait trouver la solution suivante. Pour rendre le verbe réfléchi « s'éveil-ler » dans la phrase : Après un sommeil de sept heures il s'éveilla, le latin classique emploie deux verbes : le verbe déponent expergiscor, experrect us sum, expergisci et, en outre, mais plus rarement, evigilare, où le préfixe e- est privatif; evigilare, c'est « sortir d'un état de sommeil pour passer à celui d'un homme vigilans ».

Pour « éveiller », employé comme verbe actif dans une phrase telle que : Éveille-moi à six heures, le latin classique faisait usage des verbes suivants : excitare, expergefacere, expergere, suscitare (aliquem).

Commençons par examiner la forme du verbe déponent expergiscor, experrectus sum, expergisci.

Expergiscor, verbe inchoatif et déponent, se rattache à expergere, qui, à son tour, est un composé du verbe simple pergere, qui, lui aussi, est un verbe composé de regere (< perregere). Le participe passé des verbes composés avec regere se termine en -rectus.

Donc: pórrigo, mais porréxi, porréctu, porrígere.

Érigo, mais eréxi, eréctu, erígere. Pérgo, mais perréxi, perréctu, pérgere. Súrgo, mais surréxi, surréctu, súrgere.

Cette variabilité de l'accent, portant tantôt sur le préfixe (érigo), tantôt sur le radical (eréxi), ne s'est pas maintenue, pas même dans le latin parlé. On généralisa dans toutes les formes du verbe l'accent placé sur le préfixe: pórrigo a formé un passé avec l'accent sur le radical (pórxi), un participe pórctum, un infinitif pórgere, qui sont en effet attestés dans le latin vulgaire; et c'est de ce verbe pórgere qu'il faut dériver l'italien porgo, porsi, porto, pórgere; de même, du verbe à accent variable érigo, eréxi, eréctu, erígere est sorti le verbe à accent stable sur le radical érgo, érxi, érctu, érgere. De là dérivent l'it. ergo, ersi, erlo, érgere, l'ancien provençal dérzer; et l'espagnol ierto remonte à son tour à érctu et non pas à eréctu. De même, le verbe surrigere est simplifié en latin vulgaire en súrgo, súrxi, súrctum, súrgere, auquel remontent l'italien sórgo, sórsi, sórto, sórgere, l'ancien français sórs, sors, sort, sórdre, l'ancien provençal sórc, sórs, sórzer.

Pour le verbe expergiscor, experrectus sum, expergisci, le latin vulgaire nous a transmis les formes expérxi, expérctu, expérgere; donc le verbe déponent eut au passé défini expérctus sum, au lieu de la forme classique experréctus sum. Or le latin n'a jamais toléré le groupe de trois consonnes rct: forctis a abouti à fortis, torctu a abouti à tortu; — experctu devait donner nécessairement expertu, et c'est à cet expertu, et non pas à experrectu, qu'on ramène avec raison le catalan despertar, l'espagnol-portugais despertar. Or, c'est à l'étape expertus qu'un accident se produit, qui aura des conséquences lointaines.

Le participe passé expertus d'expergiscor est en même temps le participe passé d'experior, expertus sum. La collision des deux verbes expergiscor et experior, qui ont fini par ne plus former qu'un seul experiri « essayer » et « éveiller », fut le véritable point de départ d'une réorganisation lexicale dont nous allons examiner les diverses phases conservées dans les langues romanes.

Dans n'importe quel grand malheur il survient presque toujours un tertius gaudens qui se précipite pour en retirer son profit : lorsqu'un être s'en va, il y a toujours des héritiers qui se présentent pour recueillir la succession. Voyons ce qui s'est produit en italien. Le verbe expergiscor qui avait fini par aboutir à

experiri, grâce au participe passé expertus dont le double sens entraînait l'infinitif expergisci vers experiri, n'a pas tardé à succomber; l'héritage échut en partie à exvigilare (italien svegliarsi), mais aussi à de-excitare. Ce dernier verbe, nous venons de le voir, était en latin classique un verbe transitif: excitare (aliquem). Mais, en latin, le passage des verbes actifs à la catégorie des verbes réfléchis, puis des verbes intransitifs, et vice versa, fut un des phénomènes les plus fréquents. Ainsi le verbe actif gustare aliquid « manger quelque chose » s'emploie comme verbe réfléchi dans la Peregrinatio Aetheriae Silviae sous la forme sibi gustare « déjeuner », ancien français « soi desjeuner », et vice versa le verbe intransitif crescere s'emploiera aussi comme verbe transitif: « accroître quelque chose » (cf. anc. prov. creisser). De même de-excitare aliquem, employé avec le pronom réfléchi se, veut dire: « être dans l'état d'un homme qui s'éveille par lui-même ». Ce furent les deux verbes se evigilare et se excitare qui se partagèrent l'Italie. Se excitare est le verbe qui triompha dans les parlers rhétiques, dans une grande partie de l'Italie septentrionale, dans le sarde, dans le napolitain, dans les Pouilles et dans le roumain, tandis que svegliarsi (< se exvigilare) s'est établi solidement dans le romain, dans une partie des Abruzzes et en Sicile.

Il n'est guère douteux que la capitale de l'Empire, Rome, ait imposé cette solution que nous venons d'esquisser dans le conflit entre expergisci et experiri. Le remède — on pourrait l'appeler remedium italicum — fut accepté docilement non seulement par l'Italie, mais aussi par les provinces qui entourent la mère-patrie, donc par la Raetia, la Sardinia, la Dalmatia et la Moesia sur le Danube. Mais — et ceci est le fait capital — ce « remedium italicum » ne réussit à s'imposer, ni à la Gallia belgica, ni à l'Hispania, les deux grandes Provinces situées à la périphérie de l'« Imperium Romanum » et, par là, moins exposées à subir toutes les tyrannies de la mode et de la langue d'une grande métropole telle que Rome. Au contraire : l'ibéro-latin fit une tentative originale et hardie pour résoudre le conflit lexical, survenu par le choc des deux expertus, participes d'expergiscor et experiri. Dédaignant d'appeler au secours les verbes vigilare et excitare, on procéda en Espagne à la formamation d'un verbe transitif sur le modèle des exemples typiques très anciens comme canere: cantare, utor: usare, ostendere: ostentare. Le participe expertus fut le point de départ d'un verbe

expertare qui a été employé comme verbe transitif « éveiller quelqu'un » et comme verbe réfléchi : « s'éveiller ».

Le préfixe des- dans le verbe despertar (au lieu d'espertar) est conforme à la tendance, très accentuée déjà dans le latin vulgaire et surtout dans l'ibéro-latin, par laquelle le préfixe et la préposition ex-furent remplacés par dis-, de-: au latin en udare, explicare, expoliare, l'ibéro-roman répond par esp. desnudar, desplegar, despojar; catal. despuillar, desplegà, anc. cat. desnuhar. Rome a proposé comme héritiers d'expergiscor défaillant, blessé à mort, les verbes se excitare, se exvigilare. L'Hispania a répondu à la capitale de l'Empire par une fin de non-recevoir et s'est appliquée à rétablir l'ordre dans sa maison sans attendre le précepte de Rome: l'expertare-despertar de l'ibéro-latin est le symbole linguistique de l'autonomie de la Province qui se soustrait à la dictature du gouvernement central de Rome.

Mais comment les choses se sont-elles passées dans la Gallia qui est pour ainsi dire l'État tampon entre l'Italia et l'Hispania ? L'ancien français a conservé le verbe s'esperir, verbe réfléchi au sens de « s'éveiller » ; ensuite, éveiller (quelqu'un) comme verbe actif et s'éveiller comme verbe réfléchi. C'est-à-dire que les Galliae, Belgica et Lugdunensis, ont adopté une solution qui n'est ni celle de l'Espagne ni celle de l'Italie : elles ont accepté sans broncher experire avec le sens d' « éveiller », autrement dit un vulgarisme qui devait déplaire fort à quiconque se piquait de parler la langue choisie des classes cultivées.

Le Midi de la France oscille — et ceci s'explique très bien par sa situation — entre la solution romaine-ibéro-latine et celle du Nord de la France. En effet, l'ancien provençal a l'air d'un voyageur qui ne s'est pas encore décidé à faire le choix des plats dans le menu que l'hôtesse lui a présenté pour son dîner. L'ancien provençal offre l'état lexical que voici : solution romaine : dessidar, dessedar et residar « éveiller » de excitare, employé comme verbe actif et verbe réfléchi ; solution ibéro-latine : despertar et despertir « éveiller quelqu'un » ; solution gallo-latine : esperir, espereisser, despereisser.

Les linguistes géographes seraient bien heureux de savoir exactement la répartition territoriale de ces trois séries de formes dans les textes de l'ancien provençal; mais les textes cités par Raynouard et par Levy ne nous permettent de localiser exactement ni dessidar, ni despertar, ni esperir. Force nous est donc de nous adresser aux

patois modernes. Malheureusement, l'Atlas linguistique de la France n'ayant pas de carte « s'éveiller », nous avons été obligé de recourir aux matériaux tirés des glossaires régionaux du Midi et du Trésor de Mistral. La carte dressée à l'aide de ces matériaux nous offre une image approchée des zones actuelles des trois types, et nous révèle le fait capital que le type déchuda, particulier à la Gascogne, et le type despertar, propre au Haut-Languedoc, sont en train de s'effacer devant se revilha, s'esvilha, ou, en d'autres termes, que le Midi de la France est sur le point de s'unifier pour qu'arrive à s'établir l'hégémonie d'un seul type lexicologique, « se réveiller », aux dépens des anciens types lexicologiques du vieux provençal où, à côté de se (r)evelhar, les verbes despertar, esperir, dessidar semblent avoir joui d'une forte vitalité.

Quelle leçon faut-il tirer de l'histoire d'expergiscor que nous venons d'esquisser?

Dès la fin de l'antiquité, le latin parlé, lorsque sa structure subit des crises, réagit d'une façon différente selon les provinces. L'Italie obéit souvent à un autre mot d'ordre que l'Espagne ou la Gaule; l'Hispania, province excentrique, est souvent rebelle aux réformes préconisées par Rome. L'Hispania est un monde à part, tantôt conservateur d'un patrimoine lexical latin qui s'effondre partout ailleurs dans la Romania, tantôt novateur hardi, lorsque la capitale lointaine, qui est Rome, est trop lente à rétablir l'ordre au milieu du désarroi linguistique qui se produit à la suite des changements phonétiques travaillant le latin parlé.

Retraçons encore très brièvement l'histoire d'un autre terme qui présente des analogies curieuses avec celle du verbe expergisci . Pour rendre l'idée d' « éteindre le feu, éteindre la flamme », en esp. apagar, la Romania offre grosso modo trois types (nous laissons pour le moment la France de côté):

- a) exstinguere (Roumanie, petit territoire en Italie);
- b) stutare (Italie, Rhétie, Sardaigne);
- c) apagar (Portugal, Espagne, Catalogne).

Seul le verbe exstinguere est du latin classique. Stutare et apagar reflètent un latin tutare, pacare, qui, au sens d'« éteindre », ne nous sont pas attestés chez les auteurs latins. Exstinguere est de tradition latine; stutare et apagar semblent être des innovations lexicales.

1. V. ci-dessous l'étude détaillée sur ÉTEINDRE DANS LES LANGUES ROMANES.

Les zones de stutare (couvrant une bonne partie de l'Italie, la Rhétie et la Sardaigne) et d'apagar (couvrant les domaines portugais, espagnol et catalan) offrent une ressemblance frappante avec celles de deexcitare d'un côté, de despertar de l'autre. En effet, entre le bloc italo-rhétique stutare et le bloc hispano-latin apagar, la Gallia est encore une fois le trait d'union, car elle offre les types suivants : Exstinguere: estenher, destenher, éteindre, déteindre; - tutare: tuer (la flamme), a. prov. estudar; apagar dans le catalan du Roussillon (comparer la coexistence sur le sol gallo-latin d'esperir, dessedar, despertar). Il ne semble pas douteux que les zones actuelles de stutare de l'Italie, de la Sardaigne et de la Rhétie, et d'apagar de l'ibéro-roman ne doivent remonter au latin vulgaire de la fin de l'Empire : tutare (candelas) est attesté pour la France dès le VIIIe siècle ; stutare fait partie du lexique des parlers conservateurs de la Rhétie, de l'Italie méridionale et de la Sardaigne; apagar enfin ne saurait être moderne, vu que toute la péninsule ibérique ne connaît guère d'autre verbe pour exprimer l'idée de « s'éteindre ». Le verbe latin exstinguere a donc cédé une partie de ses anciennes positions à deux concurrents : tutare et pacare. L'avènement de ces deux verbes (tutare et pacare) doit être attribué sans doute à une même cause : la défaillance du terme latin exstinguere. A la suite de l'amuïssement de l'u après la vélaire g, exstinguere aboutit régulièrement en lat. vulg. à extingere comme battuere à battere, comme coquere à cocere. Exstinguere produit donc une forme extingere, qui a l'air d'être un composé du verbe simple tingere qui cependant offre un tout autre sens, car tingere veut dire « mouiller, colorer, tremper » et même « baptiser » dans la langue religieuse de l'Église chrétienne du 111e au ve siècle. Un verbe exstingere « éteindre » réclame un verbe tingere, comme exanimare, exarmare, exaugurare, exclaudere, excommunicare, exfibulare, exaperire, exaudire répondent aux verbes simples animare, armare, augurare, claudere, communicare, fibulare, aperire, audire. Sans vouloir retracer les étapes curieuses et bien singulières par lesquelles est passé le verbe exstinguere, devenu estingere, j'aurais bien envie de passer en revue les curieuses tentatives faites pour remettre à flot le navire échoué du verbe exstinguere. Je compte exposer ce problème avec tous les détails nécessaires dans un article 1 qui

^{1.} V. ci-dessous p. 192 et suiv.

démontrera, je l'espère du moins, ceci : les deux verbes nouveaux tutare et pacare (stutare et apagar), héritiers d'exstinguere, sont liés par une étroite solidarité chronologique, car tous deux sont les successeurs contemporains d'un exstinguere défaillant et malade, tous deux partent de la même image sémantique fondamentale; ils sont solidaires non seulement par un lien chronologique, mais aussi par un lien sémantique: tutare et pacare (famem, sitim) synonymes d'exstinguere (famem, sitim). Mais la solution « romaine » qui avait choisi tutare à la place d'exstinguere était arrivée trop tard pour s'imposer à l'Espagne qui avait déjà rétabli pour son compte la situation embrouillée. Tutare et apagar sont pour ainsi dire deux empereurs rivaux, proclamés l'un par les troupes prétoriennes à Rome, l'autre par les légions de l'Hispania, et ces deux rivaux se sont partagé ensuite leur zone d'influence. Dans l'Empire romain le Provincial est de plus en plus conscient de ses forces; reconnu comme « civis romanus » par l'empereur Caracalla, il participe activement à la marche des affaires politiques de l'Empire ; la Province qui fournit un contingent de plus en plus nombreux aux légions romaines, disséminées le long du limes Imperii, n'adopte plus servilement, comme au temps d'Auguste et de Tibère, l'ordre de la capitale, mais se réserve de le discuter et de le contrôler à son tour. Cette attitude nouvelle indigne les sénateurs de Rome dont l'un, à en croire Tacite, se serait écrié un jour dans une séance de la vénérable assemblée : « Où sont les temps d'autrefois, quand les Provinciaux tremblaient à l'approche d'un envoyé du peuple romain? Ce sont maintenant les proconsuls du Sénat romain et les légats de l'Empereur qui s'effrayent devant les critiques des assemblées provinciales »! Cette « nova provincialis superbia » se révèle précisément dans la langue. Aussi longtemps que la bourgeoisie romaine et italique, qui détient le pouvoir central de la République et de l'Empire, jouit d'une autorité incontestée dans la Province, la langue latine de la Province se plie à la discipline du « sermo urbanus » de la capitale ; mais dès l'instant où les légions recrutées dans l'Hispania, dans la Raetia, dans la Germania sont appelées indistinctement pour protéger les frontières de l'Italie, dès l'instant où les Columella, les Martialis, les Lucanus, les Quintilianus, les Orosius, issus de l'Espagne, sont considérés comme de grands poètes et historiens des lettres romaines, la langue latine de la Province ne reconnaît plus sans réserve la suprématie de l'Ita-

lie, comme les États-Unis parlant anglais ne sont nullement disposés à admettre sans réserve la suprématie linguistique de leur ancienne mère-patrie, l'Angleterre, ou comme le Canada français se soustrait à son tour à l'influence directrice de la langue de Paris. L'espagnol, le portugais et le catalan despertar, apagar sont des chefs symbolisant l'autonomie linguistique de la Provincia Hispania en face de l'Italia. Ces chefs ne sont pas isolés, mais entourés d'une suite nombreuse qui mériterait d'être étudiée de plus près : lorsque le latin hiems « hiver », pour des raisons multiples, céda sa place à la formation (tempus) hibernum d'où sont sortis fr. hiver, esp. invierno, cat. hivern, la Gallia Narbonensis et la Catalogne procédèrent aussi à la refonte du terme désignant la saison opposée à l'hiver, c'est-à-dire l'été : l'Italie, la Roumanie, la France du Nord restèrent, il est vrai, fidèles à aestatem, mais le (tempus) hibernum réclamant logiquement un (tempus) aestivum, ce fut ce (tempus) aestivum qui triompha dans le catalan estiu, esp. estio, dans le prov. estiu. Une partie de l'Hispania alla plus loin encore en créant un (tempus) veranum qui est à la base de verano, ptg. verão. Ou encore un autre exemple : le verbe latin oscitare « bâiller, ouvrir la bouche » est un dérivé du substantif os « bouche » ; la mort du chef de famille os « bouche » remplacé par bucca « bouche » entraîne la ruine de son fils oscitare « ouvrir la bouche », qui, dans une grande partie de la Romania, fut remplacé par bataculare, dérivé de batare, « ouvrir la bouche ». Le fr. bâiller, l'it. batacchiare, le catalan badalha continuent ce verbe bataculare, mais l'hispano-latin ne se résigne pas à admettre la solution gallo-italienne: il semble calquer sur oscitare, dérivé de os « bouche », un verbe dérivé de boca : astur. bocexar, portg. bocejar, tandis que l'esp. bostezar avec -st- reste, il est vrai, encore inexpliqué.

J. JUD

Le latin falcula désignant la « serpe » se continue dans les langues romanes sous trois formes : fiacola dans des patois italiens, farcla en rhéto-roman, halhe en gascon. Pourquoi ces formes divergentes ? Le substantif falcula subit en latin la dissimilation des deux -l- et aboutit à facula, forme bien attestée chez deux auteurs rustiques : Columelle et Caton. Ce mot falcula dissimilé en facula, désignant la « serpe » et la « faucille », tombe ainsi dans les bras d'un autre facula, dérivé de fax, avec le sens de « torche ». Or voici ce qui s'est produit en Italie : on refit la forme facula « serpe » sur le subst. falx, et ce falcula, greffé à nouveau sur le

vieux tronc de falx, aboutit par métathèse à flacula: de là l'it. dialectal fiacola; ou bien, par dissimilation, falcula devient farcla: de là le rhétique farcla. En France, on procède à une nouvelle formation: falcicula qui devient faucille. En Gascogne la forme facula a survécu sous la forme halhe. Ce mot halhe n'offre plus le sens de « faucille », mais celui de « crête du coq », c'est-à-dire que la demilune toute rouge, dentelée, du coq fut comparée à la « lame dentelée de la faucille » ou à la « lame recourbée de la serpe ». De même l'esp., comme le gasc., n'a pas abandonné entièrement le facula au sens de « serpe », attesté précisément dans les traités d'agriculture de Columelle, Hispanus. L'espagnol ahajar « froisser, briser, rompre », c'est au fond « couper le bois avec la serpe », facula, que le vigneron utilisait pour élaguer les branches inutiles de la vigne ou d'un arbre ¹.

Dans tous les exemples que je viens de citer, l'Hispania agit pour son propre compte comme une bonne ménagère qui gouverne sa maison sans demander au préalable à sa grand'mère un avis sur ce qu'il faut faire. Toute bonne mère de famille sait apprécier la haute valeur d'une tradition saine et auguste qui résume les expériences recueillies par les ancêtres; mais elle doit aussi savoir appliquer les réformes nécessaires là où c'est indispensable. En effet, à côté des réformes lexicales dont je viens de parler, l'Hispania maintient une tradition lexicale très conservatrice. On n'a qu'à parcourir la liste des mots latins caractéristiques de l'espagnol et du portugais, dressée par M. Bourciez dans la seconde édition de ses Éléments de linguistique romane, pour se rendre compte à quel point le fonds latin s'est conservé souvent plus pur à la périphérie que dans l'ancien centre de l'Empire romain. Je n'ai pas l'intention de faire défiler ici une liste d'exemples du type de comer, medir, miedo, en regard de manducare (manger), mensurare (mesurer), pavore (peur). Ma série, basée sur les matériaux que j'ai recueillis, serait bien plus longue que celle de M. Bourciez, à laquelle il conviendrait d'apporter des modifications et des atténuations importantes. Je m'estime satisfait, si je suis arrivé à démontrer que la vieille hypothèse qui admet l'existence d'un lexique unifié dans l'orbis latinus ne résiste

^{1.} M. G. Rohlfs, *Arch. rom.*, VI, 295, est porté à dériver le sicil. *ciaccari* « fendre », cal. *jaccare* « fendre » de *faculare, verbe tiré de facula « torche » : faculare, ce serait « couper des torches dans le bois résineux ».

pas à un examen sérieux : la linguistique de demain rejettera cette hypothèse de l'unité lexicale du latin vulgaire, qui ne s'accorde ni avec l'histoire, ni même avec tout ce que nous observons dans les langues des grands États modernes. C'est surtout l'étude attentive du lexique latin survivant dans l'ancienne Hispania qui nous amènera à mieux connaître l'époque encore obscure où les langues romanes se sont élaborées ; car ce sont les langues romanes dont nous avons constaté les premiers symptômes de vie dans l'avènement de verbes tels qu'apagar, ou espertar, qui sont bien le symbole de l'autonomie croissante de la Province. L'entrée de la Province dans la vie publique de l'Empire se traduit extérieurement par l'avènement de l'empereur Galba, proclamé non pas à Rome, mais par les légions d'Éspagne. L'historien espagnol Orosius, en nous peignant la résistance héroïque de Numantia qui n'avait pas cédé aux efforts des armées romaines pendant dix ans, prend ouvertement parti non pas pour les conquérants, mais pour ceux qui avaient défendu leur liberté contre l'envahisseur romain. Le renouveau du sentiment national dans la Province, qui se révèle sous la plume d'un historien tel qu'Orosius, doit nécessairement se répercuter dans l'indépendance linguistique de plus en plus accentuée de l'Hispania excentrique par rapport à Rome et à l'Italie. La « provincialis superbia » dont se plaignait le sénateur conservateur du temps de Tacite, nous l'avons vue à l'œuvre, lorsque l'Hispania se résout à surmonter des crises linguistiques par ses propres forces. Lorsqu'on aura étudié l'histoire linguistique du latin provincial à la lumière de ces manifestations qui affirment la revanche de la province romaine sur la capitale, on réussira à mieux comprendre la genèse des langues romanes.

II. — ÉTEINDRE DANS LES LANGUES ROMANES (avec trois cartes).

Introduction, p. 193. — I. La notion d' « éteindre », p. 195. — II. Exstinguere latin, p. 199. — III. Survivance d'exstinguere « éteindre » dans les langues romanes, p. 203. — IV. Exsting(u)ere « éteindre », desting(u)ere « éteindre » en collision avec exstingere-destingere « déteindre » dans les langues romanes, p. 209. — V. (Ex)tutare dans les langues romanes, p. 213. — VI. Apagar dans l'ibéro-roman, p. 221. — VII. Exmortiare de l'Italie et du Midi de la France, p. 223.

— VIII. Amortar, p. 226. — IX. Escantir dans le Sud-Ouest de la France, p. 229. — IX. Conclusions, p. 233.

INTRODUCTION

Les matériaux utilisés dans ce travail ont été puisés aux sources suivantes :

- a) Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale (AIS): sur l'organisation et l'état de l'enquête, v. cette Revue, I, pp. 114-118;
- b) Atlas linguistique de la Corse, par J. Gilliéron et E. Edmont, c. éteindre (602), éteignez la lumière (603);
- c) Glossaire des patois de la Suisse romande et Dizionari retorumauntsch (matériaux inédits, mis à ma disposition par MM. Gauchat et Pult);
 - d) Atlas lingüistic de Catalunya (ALC), par A. Griera, c. apagar;
 - e) Atlas linguistique de la France (ALF), Supplément, s. v. éteindre;
- f) Enquête supplémentaire, établie avec l'aide de mon ami M. Terracher, dans une cinquantaine de parlers de la France méridionale;
- g) Relevés faits par M. Jaberg sur une quarantaine de points répartis dans le Piémont, la Lombardie, les Grisons et la Suisse romande; j'ai fait personnellement une vingtaine d'autres relevés dans les domaines lombard et rhéto-roman;
- b) Enquête complémentaire dans les Grisons, due aux soins de M. R. Vieli;
- i) Fichier personnel, établi à la suite d'un dépouillement des dictionnaires et recueils de mots patois.

La première carte (spengere en Italie) est dressée uniquement d'après l'enquête de l'AIS. La deuxième carte ajoute aux données de la première la carte apagar de l'Atlas de la Catalogne; comme l'ALF n'a pas de carte « éteindre », j'ai essayé de déterminer les aires des termes français et provençaux à l'aide des données fournies par les sources c), e), f), i) indiquées ci-dessus. La troisième carte comprend la Suisse romande et permet d'examiner de plus près la répartition des aires sur la base des matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande. P = Point, endroit, commune.

La carte « spengere la fiamma » de l'Atlas linguistique de l'Italie et de la Suisse méridionale (voyez carte I) (AIS)¹ nous révèle l'existence d'un certain nombre de types lexicologiques dont il convient

1. Notre questionnaire comprenait, pour le but que nous nous étions proposé, les questions suivantes : spengere la fiamma; il fuoco è spento.

de déterminer les conditions géographiques, les rapports mutuels et l'échelonnement historique:

- I) STUTARE (variantes : stutari, studar, stuar, destu(d)ar, etc.) couvre la périphérie de la péninsule : les Grisons, le territoire du ladin central, le Frioul, une grande partie de la Vénétie, l'Istrie ; (sous la forme gallo-romane tüar) la région provençale des Alpes piémontaises ; au centre : une zone restreinte des Marches ; au sud, le Midi de l'Italie (y compris la Sicile), à l'exception de quelques îlots ¹ dont nous parlerons plus loin ;
- 2) SMORZARE domine en Lombardie, dans le Trentin « lombard », la Vénétie occidentale, l'Émilie, ensuite dans le sud de la Romagne et les Marches ; par la vallée du Tibre, le type smorzare s'avance jusqu'à Rome ;
- 3) SPENGERE caractérise la Toscane et appartient au vocabulaire de la langue littéraire ; il s'appuie au Midi sur *stengere* de l'Ombrie méridionale et du Latium septentrional ;
- 4) SMORTAR, AMORTAR apparaît dans le Piémont oriental (entre le piém. destissè et le lomb. smorsà), dans la Ligurie, dans la Romagne, et isolément ailleurs;
- 5) types isolés surgissant aux lisières de deux zones compactes : far morir (Tessin, Valteline) [entre smorzar lombard et stüdar, stizzar Grisons]; (a) remorir (Latium méridional) [entre stutare du Midi et spengere-stengere de la Toscane et de l'Ombrie]; mazzare (P. 143, 145 (Piémont) 2 [entre le piém. destissé et le prov. tüar], à Romano (P. 106), (Vénétie) [entre bellunes. stuzà, studà et lomb. smorsà]; destissè (piémontais) [entre tüar (type français) et smortar, smorsar de la Lombardie]; tüpir (provençal du Queyras) 3,
- · 1. Nous laissons ici de côté les réponses données par les sujets de deux villages grecs, Ghorio di Roghudi AlS, P. 459 (Calabre) et Corigliano AlS, P. 473 (Pouille), et du village albanais de Spezzano AlS, P. 466 (Calabre).
- 2. Confirmé non seulement par le relevé de M. Jaberg: Pral: amasā « éteindre », mais aussi par amāçu « spengo » (Morosi, Arch. glott., XI, 367); cf. encore Livigno (Bormio) mazer (al fok) « spegnere » (Longa).
- 3. Atupir « éteindre » (Chabrand-Aiglun); Barcelonnette: atupir « éteindre le feu du foyer (et non pas la lampe) », « réduire au silence » (Arnaud-Morin, s. v. lume), Lallé: atupir « assoupir, calmer, endormir, s'engourdir, devenir sombre, niais » (on dit aussi quelquefois atoupi) (Martin), P. 889 (Basses-Alpes) ǚtūpir « éteindre » ALF, Suppl. s. v. éteindre; Mistral: s. v. atupi, estupá; béarn. estupá « étouffer, éteindre » (Lespy et Raymond), gasc. estupá « éteindre » (Rev. des l. rom., XXX, 29) et, d'après l'Enquête supplémentaire, aussi aux P. 674, 675, 681

attesté sur deux points provençaux du Piémont AIS (P. 150, 154) 1.

Déterminer l'assise géographique et l'ordre chronologique d'apparition de ces différents mots sur le sol italo-roman et rhétoroman, interpréter les faits italo-ladins dans le cadre de la Romania, tel est le but de la présente étude. La variété lexicologique romane est-elle due au pur hasard, ou est-elle le résultat d'un accident dont les effets se répercutent longtemps dans l'espace et dans le temps ? Telles sont les questions auxquelles je tâcherai de répondre.

I. LA NOTION D' « ÉTEINDRE ».

Pour éteindre la flamme de la chandelle ou d'une lumière quelconque, le souffle de nos poumons peut suffire ; mais pour dominer le feu des bûches ou du charbon dans le foyer ou la cheminée, on recourt à d'autres moyens : on se borne à laisser mourir lentement le feu faute de combustibles, ou on l'étouffe en retirant avec les pincettes les parties enflammées et non consumées. Au temps où l'allumette et le briquet perfectionné n'étaient pas encore d'un usage courant, on prenait soin d'abriter soigneusement le feu pendant la nuit, en couvrant la braise d'une couche de cendres ², ce qui

de l'ALF et à Capbreton (Landes). Le mot se retrouve aussi plus au Nord : Yonne : atoupe « éteignoir », un atoupe-ciarges (à Puysaie), atoupir (le feu), atouper (un brasier) « éteindre, étouffer » (Jossier) ; bourb. atouper « couvrir », attouper « étouffer le feu, couvrir »; Saône-et-Loire : étoupi « étoupé, éteint, bouché » (l'feu ét étoupi) (Fertiault) ; v. ci-dessous n. 2. Il est probable qu'il faut rattacher cette famille de mots à tüp « obscur » [Jaberg, Arch. für das Stud. d. n. Sprachen, CXXXII, 224; cf. encore Piverone tup, Arch. glott., XVIII, 322, Vallanzasca tup (Biondelli)]: ce serait donc littéralement « obscurcir ». Mais quel est le rapport de cet atüpir, etc., avec logoudor. attupare « nascondersi » et astur. atopecer « obscurecer » (Rato), portug. atupir, entupir « boucher, tasser » ? Il est certain que les formes avec -u- (au lieu de -ü-) ont été rapprochées d'étoupe (< stuppa).

- 1. Confirmé dans la même région par les relevés de M. Jaberg : $stup_{\ell}$ pour Sampeyre, Elva tup_{ℓ} , Entracque tup_{ℓ} , Vernante $stup_{\ell}$, Limone (= P. 154 de l'AIS) tup_{ℓ} .
- 2. « Couvrir le feu avec la cendre » est représenté dans les patois français par un terme particulier : Saône-et-Loire entairer l' feu « le couvrir de cendres afin qu'il se conserve pour rallumer le bois le lendemain » (Fertiault) ; vendôm. enterrer « couvrir de cendres » (Martellière) ; Centre enterrer le feu « le couvrir de cendres » (Jaubert); Perche enterrer (le feu) « le couvrir de cendres » (Peschot). Dans le Morvan on étoupit le feu en le chargeant de cendres : l feu ô étoupi « le

protégeait la maison de l'incendie et en même temps empêchait l'oxygène de l'air d'aviver la flamme.

Théoriquement, le linguiste s'attendrait donc à trouver dans la langue deux moyens d'expression pour rendre l'idée d' « éteindre »:

1) un verbe actif avec le sens d'« étouffer le feu par un procédé

feu est couvert de cendres » (Chambure, cf. ci-dessus n. 1). — Le Haut-Maine défiamber « éteindre la flamme en maintenant le feu », Bas-Maine défyâbé « éteindre la flamme » attestent-ils le même procédé ? (cf. aussi le bret. kafuni « couvrir le feu de cendres », kafuner « ustensile de cuivre ou de fer qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit »). — Le Midi de la France emploie, d'après Mistral, les termes suivants: 1. acata lou fiò « couvrir le feu » [confirmé par l'Enquête supplémentaire pour les P. 729 (cata) et 830 (Lozère), 833 (Ardèche), 812 (Haute-Loire), 836 (Drôme), 755 (Tarn), 717 (Cantal): cf. ALF, Supplém., s. v. éteindre, P. 822 (Lozère): kắtắ lữ fyok, et ocotá (lou fé) « couvrir le feu pour le conserver » (Béronie)]; 2. lou fiò s'amaga « le feu est couvert » (littér. « se cache ») ; 3. aclapa lou fic « couvrir le feu » ; 4. clucà « couvrir le feu », auquel Lespy et Raymond attribuent, il est vrai, le sens général d' « éteindre ». — L'Enquête supplémentaire a révélé l'existence d'autres termes méridionaux : caperá, capelá (< cappellu), cf. ALF (couvrir, couvreur), aux P. 626 (Dordogne), 650 (Gironde), 637 (Lot-et-Garonne), 760 (Haute-Garonne), 686 (Basses-Pyrénées); croubi (couvrir) aux P. 707 (Corrèze), 668 (Gers), 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 852 (Gard), 920 (Drôme); cougá P. 696 (Basses-Pyrénées), coulcá (=collocare) P. 772 (Ariège) et 786 (Aude), Aran akugá et huek « colgar el foc amb cendra » [c'est le terme usuel en catalan et valencien: colgar (Labernia et Llombart)]; abrégea P. 602 (Creuse), brécho P. 506 (Haute-Vienne), 519 (Charente), abrėcha P. 615 (Dordogne), bressa 675, 681 (Landes), aprigai qui répondent à abrier « couvrir, abriter » [Loches : abrier le feu (Rougé) ; abrier le feu (Jaubert)] des patois de l'Ouest de la France ; atapá P. 748 (Aveyron), 805 (Puy-de-Dôme, tapá), 777 (Hérault, destapd), 756, 768 (Hérault, tapá), P. 873 (Bouches-du-Rhône, atapá); tapá P. 882 (Bouches-du-Rhône), 894, 896 (Var), 876 (Basses-Alpes), tapouá P. 665 (Landes), cf. Mistral s. v. tapá, atapá « couvrir, cacher »; plegá P. 731 (Tarn-et-Garonne), 724 (Aveyron), pleá 619 (Lot), cf. Mistral s.v. plegá « fermer, serrer ».

L'Italie centrale connaît un verbe dérivé de velu avec le sens de « coprire il fuoco con la cenere » : bologn. avlar al fugh, imoles. avulér e fôgh « velare il fuoco », Rieti abbelà, rabbelà « ricoprire con cenere, terra e simile » (Campanelli) ; Castro dei Volsci žbęlà « scoprire dalla cenere » (Studi romanzi, VII, 292), Alatri je abbele « cuopro il fuoco con la cenere » (Arch. glott., X, 168, n. 3), abruzz. arbelà, arebbelà « rammontare o coprire di cenere il fuoco » (Finamore), Campobasso tu sbiele « levi la cenere », infin. abbelà (Arch. glott., IV, 148, 165), etc. Le procédé qui consiste à couvrir le feu est exprimé ailleurs en Italie par les verbes suivants : genov. crōvî (ō feugo) « ammucchiare cenere sul fuoco rammontato, addormentare il fuoco » (Casaccia) [cf. le frç. couvrir le feu] ; parmig. quattar (el foeugh) (quattar = couvrir, cacher) « coprîr le brace con piccol strato di cenere per conservarlo » (Malaspina) ; milan. romentà, inromentà, indromentà

quelconque » : allem. er *löscht* das Feuer ; fr. il éteint le feu ; lat. exstinguit ignem ¹ ;

2) un verbe moyen-neutre avec le sens d'« extinction lente, automatique du feu (faute de combustible) » : all. das Feuer erlischt (suisse allemand : s' Für verlöscht, got us « geht aus »); fr. le feu s'éteint ou le feu meurt ; lat. exstinguitur ou moritur.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que plus d'une langue disposât de deux participes passés: 1) pour le résultat de l'extinction « artificielle » du feu : all. das Feuer ist *gelöscht*; 2) pour rendre l'idée que le feu est mort, faute d'être entretenu : das Feuer ist *erloschen*. Ce double aspect de l'action « imperfective » et « perfective » se reflète sans doute dans les réponses suivantes faites à M. Scheuermeier, l'enquêteur de l'AIS:

spegnere la fiamma il fuoco è spento o il fuoco

Remüs (Grisons)	štůdar al fá	al fæ es štúts
Santa Maria	štůtsar la flóma	il fæ es štüts
Zuoz	stütsér al fá	il fé es štüts
Reams	štídār ģr il fí	il fí e štidó
Pitasch	štetsā il féwk	il féwk e štetsáws, e štéts
Ligornetto (Tessin)	šmortsá la fyáma	al fæk l ę mộrt
Germásino (Como)	ažmorts á le fyáma	al hæg l e mört
Sauze (provençal, Turin)tüā la flámm¤	lu fü ę mört, tüá

(su el foeugh), com. rumintà « mettere cenere sulle braci onde si conservino a nuovo bisogno » (Cherubini, Monti); bergam. quarcià, serà (sö, l föc) (quarcià = nascondere). Que faut-il voir dans vudà « coprir di cenere il fuoco » du Val Verzasca (Monti) et budà (l föch) « coprire il fuoco » du Val Blenio tessinois (Demaria)? Notre enquête de l'AIS fixera encore mieux — pour l'Italie centrale et méridionale — les aires de a d-velare et des termes synonymes : je laisse ici de côté ces matériaux qui dépasseraient le cadre de la note. — Le procédé de conserver le feu en le couvrant de cendres semble avoir été employé aussi dans l'antiquité : cf. Dict. des antiquités grecques et romaines, s.v. ignaria.

1. D'après l'Enquête supplémentaire, le Sud-Ouest de la France connaît pour plusieurs points deux verbes, l'un pour souffler la chandelle, l'autre pour éteindre le feu du foyer: P. 519 (Charente): éteindez (le fu), buffo (impér. 2 sg.) (la chandelo); P. 615 (Dordogne): touo (lou fio), buffo (la tsandelo); 729 (Ardèche): tuaz (lou fioc), buffo (la chandello); 626 (Dordogne): estein (lou fe), buffo (lo candelo); 619 (Lot): esconti (lou fio), bufo (lo candelo); 679 (Gers): amourtissetz (le ouec), escantis (la candelo).

Gambarare (Vénétie) stūāre kea fyáma, el fögo z è stuá, mórto Baura (Ferrara) žmuržár la fyáma al fóg l e mórt Cedarchis (Frioul) dištudá il fúk al e mwärt, etc.,

ou, d'après les relevés de M. Jaberg:

Pral (provenç., Piémont) amasā mōrt, kṛpá
Bobbio (provenç., Piémont) amürsī mōrt
Entracque (Piémont) tüpir mōrt.

Le participe passé du verbe actif « éteindre » (studar, smorzar) tend donc à s'éclipser devant un adjectif (mort) ou un adjectif verbal (stüz) ¹ qui, par leur nature et leur fonction, expriment plus nettement le résultat accompli ou définitif de l'action d'éteindre : le feu est « mort » répond à l'allemand das Feuer ist erloschen, tandis que le feu est « éteint » répond à l'all. das Feuer ist gelöscht. En d'autres termes, le participe d'un verbe exprimant la notion d' « éteindre » a un caractère tantôt imperfectif, tantôt perfectif : en disant « j'ai éteint le feu » ou « le feu fut éteint », nous n'avons pas encore oublié l'acte d'étouffer le feu ; par contre, dans « le feu est mort », nous insistons sur l'état qui résulte de l'extinction du feu ². L'exposé de ces faits nous aidera plus tard à mieux saisir certains aspects de l'histoire sémantique des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes.

Les verbes qui désignent l'action d'éteindre le feu élargissent facilement leur sphère sémantique dans les directions suivantes :

- 1) éteindre la chaux (en la mettant en contact avec l'eau); spengere la calcina;
- 2) exstinguere *sitim*, *famem*, *aquam rivis*, *mammas*, *sucum* « sécher » ; éteindre la *soif* « calmer, apaiser la soif », les *feux*, « l'amour », le *son* « amortir le son » ; spengere la *sete*, un *suono*, un *rumore* ;
 - 3) éteindre quelqu'un, exstinguere aliquem « tuer quelqu'un, faire

^{1.} Les correspondants des communes de Räzüns (sousselvan) et de Pigniu, Duvin (surselvan) qui ont fourni des matériaux pour le *Dizionari rumauntsch* disent : (il feug ei) *stezs* « le feu est éteint », mais (jeu vai) *stizzau* (il feug) « j'ai éteint le feu », et cet état de choses est confirmé par l'enquête de M. Vieli.

^{2.} Cf. le même adjectif verbal pour les verbes signifiant « allumer » dans le Piémont : visk « acceso » ; viské « allumer » (Nigra, Arch. glott., XV, 111, n.).

cesser de vivre »; éteindre une dette « payer une dette », spengere un debito; éteindre les lumières d'un tableau « les rendre moins éclatantes », éteindre des tons trop crus; éteindre le mérite de quelqu'un « éclipser », exstinguere gloriam alicuius.

Il importe de se rendre compte de la latitude sémantique de ces verbes pour mieux entrevoir les réserves linguistiques dont une langue pourrait user, lorsqu'elle serait obligée de recourir à des substituts du latin exstinguere défaillant: le rapport sémantique étroit existant entre exstinguere ignem et exstinguere famem, sitim, entre les notions d' « éteindre » et d' « apaiser » jouera un rôle tout particulièrement important, lorsqu'exstinguere disparaissant laissera un vide qu'il faudra combler avec les ressources lexicales du latin.

II. Exstinguere latin.

Le verbe latin ex-stinguere, malgré son caractère de verbe composé (expugnare: pugnare, exsurgo: surgo, expurgare: purgare), était-il réellement senti dans la langue parlée de Rome comme un dérivé de stinguere qui, d'après les lexiques, n'est plus attesté que dans les œuvres de Lucrèce et de Cicéron? Il y a lieu d'en douter; exstinguere a été certainement de bonne heure un verbe isolé, un solitaire, auquel manquait l'appui efficace du verbe simple, directeur de toute une famille de mots. Exstinguere se débattait dans les mêmes conditions anormales qu'excellere, exspuere, explere, experiri, exuere, dont les attaches avec *cellere, spuere, plere, periri, *uere s'oubliaient et s'effaçaient de plus en plus dans la langue vivante 1. Le verbe exstinguere n'avait pas même la chance de pouvoir reconstituer une famille nouvelle avec d'autres verbes composés du même radical: des verbes tels qu'experiri, explere se trouvaient en contact avec comperiri, opperiri, complere, implere, replere; mais le verbe exstinguere « éteindre le feu » s'était complètement détaché, par son histoire sémantique, de distinguere « distinguer » dont la parenté étymologique avec exstinguere a

^{1.} Cf. p. ex. les verbes français dérober, respirer, envahir, assouvir, résister (Bally, Traité de stylistique française, II, p. 9-10) qui sont aujourd'hui sentis comme des verbes simples, grâce à l'absence de *rober, *spirer, etc.

besoin d'être reconstruite péniblement par la linguistique indo-européenne.

Dans le latin parlé, le verbe exstinguere devait subir les effets d'une série de changements phonétiques importants :

- 1) Les verbes en -uere se réduisaient à -ere : battuere : battere ; coquere : cocere ; consuere : consere ; unguere : unguere ; par conséquent exstinguere > exstingere.
- 2) Le groupe consonantique -x- devant consonne aboutissant à -s- (sextu: sestu; dexteru: desteru), exstinguere se prononçait estingere dans le latin du me siècle. Dès lors, il y eut dans le latin parlé deux catégories de verbes commençant par le préfixe est-: les uns se rattachaient à un verbe simple commençant par st-: exsternere-esternere (sternere), exstruere-estruere (: struere) '; les autres sortaient d'un verbe simple commençant par t-: extendere-estendere (: tendere), extrahere-estrahere (: trahere). Un verbe tel qu'estingere devait-il se décomposer en e-stingere ou en es-tingere? Le verbe simple stingere « éteindre » étant mort dans la langue vivante, le verbe es-tingere « éteindre » ne trouvait logiquement qu'un seul soutien: le verbe tingere « mouiller, teindre ». Mais quel lien sémantique pouvait-on établir entre le verbe es-tingere avec le sens d'« éteindre » et un tingere « mouiller, teindre » ²?
 - 3) En latin, le préfixe verbal ex-remplit deux fonctions :
- a) augmentative : ex-abundare « avoir grande abondance », ex-acervare « faire un grand tas », ex-aequare « égaliser complètement », ex-audire « entendre très distinctement »; b)
- 1. La différence entre verbe simple et verbe composé avec ex-s'effaçait complètement dès l'instantoù le latin vulgaire employait istella: stella « étoile »; sternere et exsternere, spectare et exspectare se confondaient donc dans la même forme: esternere, espectare = sternere, exsternere, spectare, exspectare.
- 2. Dans sa thèse, Die rückläufige Ableitung im Lateinischen, Bâle, 1920, M. Brender constate la formation nouvelle de verbes simples sur la base des verbes dérivés: burere (: amburere, comburere), cludere (: ex-, in-, re-cludere), sculpere (: ex-, in-sculpere), spergere (: ad-, con-, in-spergere). Mais pourquoi ne créait-on pas, sur la base d'attingere, contingere, d'impingere, compingere des verbes simples tingere « tâter » et pingere « pousser »? C'est que toute tentative pour reconstituer l'unité du radical du verbe simple et des dérivés (tangere: attingere > tingere: attingere pangere: impingere > pingere: impingere) se heurtait à l'existence antérieure de tingere « teindre » et de pingere « peindre ».

privative : ex-animare « priver quelqu'un du souffle », ex-armare « désarmer », ex-calceare « déchausser », ex-communicare « excommunier », ex-fibulare « désaffubler ». Une formation es-tingere, étant le contraire logique de tingere « teindre », devait prendre le sens de « décolorer » : cet *estingere « décolorer », création imminente, qui s'imposait en quelque sorte fatalement à l'esprit, pourquoi est-il absent des textes latins ? Fut-il étouffé dans la langue vivante par un estingere « éteindre » qui occupait déjà le poste qui revenait de droit à estingere « déteindre » ?

4) On sait que ex- privatif est fortement menacé déjà en latin par la coexistence de deux autres concurrents, de- et dis- : a) de- : de-acuere « émousser » (acuere « aiguiser »), de-colorare « décolorer », de-crescere « décroître », de-damnare « déclarer innocent » ; — b) dis-: dis-cingere « déceindre », dis-convenire « être en mauvais termes avec quelqu'un », dis-suadere « dissuader », etc.

Le flottement entre de-, dis- et ex- privatifs du latin se répercute jusque dans les langues romanes : cf. ital. dirugginare, disadornare, smeritare; mais il n'est pas douteux que dis- ait joui comme préfixe privatif ' d'une vitalité croissante en roumain, en galloroman et en ibéro-roman : exarmare, exfibulare, excalceare sont remplacés dans une grande partie de la Romania par disarmare, disfibulare, discalceare ; par suite, un exstinguere ² ne pouvait pas se soustraire à cette tendance et un de-stingere ou di-stingere allait remplacer l'exstinguere antérieur ³.

- 1. La fortune de dis-tient au fait que ce préfixe n'a qu'une seule fonction, claire et nette, tandis que de-, ex-étaient employés tantôt avec un sens intensif, tantôt avec un sens privatif: en latin, depudere, c'est « rougir fort », mais aussi « cesser d'avoir honte ».
- 2. Le verbe « éteindre » étant considéré comme le contraire d'« allumer » éteindre, c'est « priver de la lumière, du feu » le préfixe privatif ex- dans smorzare, stutare (destudar), destissar est parfaitement logique. Mon fils, à l'âge de trois ans, a employé pendant quelque temps, pour rendre l'idée d' « éteindre », le terme àbzünden, formation créée spontanément sur anzünden « allumer »; M. O. Bloch me signale que son fils a fait usage pendant un certain temps de désallumer « éteindre ».
- 3. Le latin possède trois composés de pingere « peindre » : compingere, depingere et expingere avec le sens de « dépeindre », mais il ne semble pas àvoir connu le contraire logique de pingere « peindre » avec le sens d'« effa-

Que tout ce que nous venons d'exposer se soit en effet produit, c'est ce qui est mis hors de doute non seulement par les langues romanes — c'est d'estingere « éteindre » que procèdent le frç. esteindre, le prov. estenher, l'ombrien stengere, tandis que l'ant. frç. desteindre, l'anc. prov. destenher postulent un destingere « éteindre » —, mais aussi par l'examen des gloses que nous rencontrons dans le Corp. gloss. lat.: destinguit: ἀποσβεννύει, σασηνίζει (II, 46, 5); destingit: ἀποσβεννύει (II, 46, 3); distingo: ἀποβάπτω (II, 235, 48). Il est donc établi qu'en latin vulgaire il existait un desting (u)ere, disting (u)ere avec le sens d'« éteindre », et l'auteur des Glossae latino-graecae prend même soin d'insister expressément sur la différence sémantique entre destinguere « distinguer » et destinguere « éteindre » (II, 46, 5) ¹. Mais il y a plus: le besoin impérieux de donner au verbe estingere, destingere « éteindre » un chef de file (tingere) se manifeste clairement dans cette glose

cer ce qui est peint » (cf. anc. ital. spingere et anc. frç. despaindre). D'autre part, le verbe simple pangere « pousser » n'a produit en latin que les composés compingere (dont il n'y a aucune trace dans les langues romanes) et impingere (roum. împinge, ital. impingere, génois impenze, anc. prov. empenher, anc. frç. empeindre, Val d'Illiez èpàèdra, catal. empenyer), quoique les langues romanes exigent en outre la présence d'un *expingere « pousser » dans le latin vulgaire (cf. ital. spingere avec de nombreux représentants dans les patois italiens, anç. frç. espeindre, anc. prov. espenher, aragon. espentar « empujar »): cet *ex-pingere « pousser » fut-il formé directement sur la base de com-pingere et im-pingere? ou expingere doit-il sa naissance à l'existence d'un verbe simple pingere, création sans doute éphémère, mais qui semble avoir laissé des traces jusque dans l'ital. pingere « spingere » [cf. pento, penta « spinta » dans le gloss. de Monaci, Crestomaz. ital., s. v., anc. vicent. penze, 3e pers. « spinge » [Bortolan] et anc. frç. paindre « se précipiter » (Godefroy)]? Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir que, dans la confusion qui devait naître entre expingere « dépeindre » et *expingere « pousser », le premier fut éliminé de la langue au profit de depingere « dépeindre » ; mais expingere « pousser » n'obéit pas de son côté à la tendance qui entraînait les verbes en ex-vers de-, des-(cf. exponere > anc. prov. desponre, eradicare > desrazicar, etc.); il persista sous sa forme primitive, sans doute parce que despeindre, depeindre « pousser » étaient immédiatement étouffés par la réaction offensive de pingere « peindre », depingere « ôter ce qui est peint ».

1. On pourrait aller jusqu'à se demander si la disparition du verbe distinguere « distinguer » et son remplacement par cernere et le germanique kausjan > afr. choisir, prov. cauzir « distinguer » ne sont pas dus au contact des deux distinguere « distinguer » et « éteindre », dont la sémantique divergente rendait difficile la cohabition dans la même langue.

curieuse qui se lit dans le Corp. gloss. lat., II, 516, 57 : tinget : accendet où le glossateur 1 s'est hasardé à créer un verbe simple tingere « allumer ». Quoique par la suite ce tingere « allumer » n'ait jamais réussi à ébranler sérieusement la vitalité de tingere « teindre », il est le produit intéressant, mais sans doute éphémère, de la contre-offensive d'un exsting(u)ere-disting(u)ere « éteindre » contre le tingere « teindre » qui menaçait l'existence de disting(u)ere, exsting(u)ere « éteindre » par la création nécessaire, ou du moins toujours imminente, d'un extingeredistingere « décolorer ». S'il est vrai que le lexique latin ne nous a pas transmis un verbe distingere « décolorer », l'existence de distingere « décolorer » est néanmoins assurée par l'accord des langues romanes: ptg. destingir, espagn. desteñir, catal. destenyir, prov. anc. destenher, anc. frç. desteindre, frç. déteindre, piém. destenzer « déteindre, décolorer », anc. gén. destençer « cancellare », Arch. glott., VIII, 347. La lutte inévitable entre destingere « déteindre » et destingere « éteindre » se décida en faveur du premier, qui avait l'avantage de répondre parfaitement à l'instinct étymologique de la langue romane (adornare-disadornare), et qui eut le privilège de s'appuyer solidement sur un verbe simple dont la vitalité s'était encore fortifiée par son emploi dans le vocabulaire de l'Église chrétienne (tingere = baptiser).

Cette crise de (d)esting(u)ere « éteindre » en contact avec un (d)estingere « décolorer » ² fut conjurée par des remèdes dont l'efficacité ne fut la même ni en Italie, ni en Gaule, ni en Espagne.

III. SURVIVANCE D'EXSTINGUERE « ÉTEINDRE » DANS LES LANGUES ROMANES.

- r) Gaule romane. a) L'ancien français et l'ancien provençal offrent esteindre, desteindre, estenher, destenher, sans que les exemples recueillis par Godefroy permettent de préciser l'extension de l'aire d'esteindre en regard de celle de desteindre. L'anc. provençal estenher est attesté avec les acceptions suivantes : 1) « éteindre quelque chose »; 2) « détruire, tuer »; 3) verbe neutre « s'éteindre, mou-
 - 1. Ou s'agit-il d'un verbe de la langue vulgaire?
- 2. Tingere « teindre » et tingere dans ex-stingere, dis-tingere « éteindre » étaient homonymes à toutes les formes du verbe, c'est-à-dire au présent, au passé (tinxi), au participe (tinctu).

204 J. JUD

rir »; 4) verbe réfl. « mourir, se tuer », et l'ancien français esteindre, desteindre avec les acceptions : 1) « éteindre, apaiser (desteindre le désir) »; 2) « détruire (esteindre la senteur de la mer, desteindre l'honneur), tuer »; 3) v. neutre « s'éteindre, s'étousser, mourir ».

- b) Comme la carte étein dre n'existe pas dans l'Atlas linguistique de la France, nous avons été forcé de reconstituer les zones de déteindre et d'éteindre sur la foi d'une enquête provisoire et des lexiques patois (voyez carte II). L'aire de déteindre « éteindre » comprend la Normandie, la Picardie, la Wallonie, la Lorraine et une partie du domaine franco-provençal (Suisse romande, dép. du Jura, et un îlot en Savoie). L'aire d'éteindre couvre la région parisienne, le dép. de l'Yonne, le Morvan, la Bourgogne, la Franche-Comté, la région des Vosges, la Champagne; pour le Midi, l'Enquête supplémentaire n'a révélé que deux endroits où estenhe continue à vivre : c'est le P. 882 (Bouches-du-Rhône) où le correspondant a rendu le
 - 1. Nous ne relevons ici que les formes déteindre « éteindre » :

NORMANDIE: déteindre (Moisy), Yères déteindre « éteindre » (Delboulle), Thaon déteyd « éteindre », Hague déteyndre (Fleury), Bray déteindre, Eure déteindre (Robin); ALF, Suppl., s.v. éteindre, type: déteindre P. 399 (Saint-Pierre-Port).

Pigardie: pic. détaindre (Corblet), Démuin déteinne « éteindre, déteindre » (Ledieu), Saint-Pol détêd¹ « éteindre », Boulonnais détaindre « éteindre », mais etêd à Bresles (Beauvais), Sütterlin, Z. f. rom. Phil., XXVI, 433; cf. ALF, Suppl., s.v. éteindre le type déteindre P. 284, 285, 286, 287 (Pas-de-Calais).

Wallonie: Ouest wallon dèstinde « éteindre » (Grignard); wall. distinde (Cambresier), distinde « éteindre, suffoquer » (Grandgagnage), Givet (Ardennes) distinde (Waslet), distêt (Bruneau).

Lorrain: dětěd (à côté d'ětěd) (Bruneau), Meuse déteindre (Labourasse), messin detinde « éteindre » (Zéliqzon), dětídů (à Landorff) « éteint » (Rom., V, 205), Pange dętět à côté de tět (ZrPh, XXXIII, 264).

Domaine franco-provençal: Gruyère debendrê « éteindre » (Rom. IV, 242), Dompierre dezádro (ZrPh, XIV, 432), Vionnaz détyèdre, Hérémence désédre « éteindre » (Lavallaz, 45). Les matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande ne permettent pas de douter que déteindre ne soit l'ancien type lexicologique du domaine franco-provençal: tuer surgit à côté de déteindre dans le Bas-Valais (venant de la Savoie), et éteindre dans les parlers limitrophes (exposés à l'influence française) (v. carte III). Aux Fourgs (dép. du Doubs, près de Pontarlier) dètiandre (à côté d'ètiandre, plus rare), « éteindre, perdre de sa couleur » [dans le premier sens il fait au participe dètia, dans le second détiandu (Tissot)]; savoy. détiendre « éteindre » (le feu) (d'après Fenouillet).

GASCOGNE: Gers desteigne « s'éteindre, pleurer, se désespérer » (Cenac-Moncaut); landais desteigne « mourir » (Métivier); béarn. destenhe « éteindre », ha destenhe « faire mourir » à côté d'estenhe, estegne « éteindre » (Lespy et Raym.), mais à La Teste (Landes) estègne « éteindre » (Moureau).

frç. « éteignez le feu » par : stignè (lou fuë), mais « le feu est éteint » par (lou füé es) amoussá; P. 626 (Dordogne) estein (lou fe), mais bufo (lo candelo), (lou fe est) mort.

2) ITALIE. — Le verbe exstinguere — mais avec l'acception restreinte d' « étouffer » — est vivant en Piémont ¹ : piém. stense « soffocare », Castellinaldo stânse (Arch. glott., XVI, 540, n. 2), part. passé stânse « soffocato » ², stansim « aria crassa e soffocante » (Arch. glott., XVI, 539). Le domaine franco-provençal de l'Italie semble maintenir exstinguere : Val Soana htindre ³ (Rendiconti dell' Ist. lomb., XXXVII, 1046), mais Usseglio stêñe « soffocare » (Arch. glott., XVII, 230) ⁴.

La carte de l'AIS nous révèle stegnere « éteindre » dans une zone très restreinte 5, située au nord de la capitale de l'Italie; c'est à Orvieto 6, à Acquapendente, à Ronciglione (prov. di Roma) et à Amelia (prov. di Perugia) que notre explorateur a relevé le type stegnere: stento 7. Nous voilà donc en présence du dernier survivant d'exstinguere au sens d' « éteindre » sur le sol italique. Cependant, au voisinage immédiat ou proche de stegnere, il existe une

- 1. A Pral (Piémont) Morosi a noté (*Arch. glott.*, XI, 334) la forme provençale *ejtęñe* « estinguere » (= éteindre?), mais MM. Jaberg et Scheuermeier n'ont relevé que *amaså* qui est confirmé par Morosi lui-même, v. ci-dessus p. 194.
 - 2. Cf. l'engad. chod stit, p. 208.
- 3. Dans quel sens? Ni l'enquêteur de l'AIS, M. Scheuermeier, ni M. Jaberg, dans une enquête antérieure, n'ont relevé pour « éteindre » le type exstinguere, mais seulement $smurt\bar{a}r$ (à Ronco Canavese et à Piamprato). Dans le parler d'Usseglio, M. Terracini connaît stene inf., stene pers., mais avec le sens de « soffocare » (Arch. glott., XVII, 230).
- 4. Dans les sermons gallo-italiens, publiés par W. Foerster, *Rom. Stud.*, IV, on lit p. 8, l. 2: *esteig* lo fo de lusuria, « il éteint (ou étouffe ?) le feu de luxure », mais dans quelle région du Piémont faut-il localiser ce texte ?
- 5. Pour Amelia (Perugia) (P. 266 de l'.AIS), le verbe stegnere est confirmé par Edilberto Rosa, Dizionaretto della campagna amerina, Narni, 1907, s.v. stegnere « per spegnere, di pari significato ». Dans le Saggio di vocabolario umbro-italiano de Gino Trabalza, on rencontre stegne « spegnere » (stegne l lume), sans indication précise de la région où le mot est vivant.
- 6. Et encore, à Orvieto, la réponse spontanée du sujet fut le verbe *smorza*(re); *stegnere* n'a été obtenu que comme « forme extorquée ».
- 7. Comme, au moment où ces lignes étaient écrites, M. Scheuermeier explorait l'Ombrie, je l'avais prié de préciser de son mieux la vitalité du mot auprès des patoisants : or, les sujets de Sant' Oreste (Prov. di Roma), Marsciano (Perugia), Rieti (Roma) ont expressément déclaré ignorer le verbe *stegnere*.

zone plus vaste sur laquelle nous allons concentrer notre attention : c'est celle de *spegnere* en Toscane.

Il est de toute évidence que l'histoire du toscan spengere-spegnere est inséparable de celle de stegnere : ce sont deux jumeaux que la même mère a mis au monde; mais l'un a subi un accident dont il conviendra d'examiner la nature et les conséquences 2. L'estingere « éteindre » du latin devait aboutir à Florence à stignere ou stingere, comme tingere se reflète dans tignere-tingere, cingere dans cignere-cingere, pingere dans pignere-pingere, expingere dans spignere-spingere. Une forme telle que spengere (avec -e-) « éteindre » ne saurait, comme l'a vu M. Meyer-Lübke, être autochtone que dans la région toscane où le passage de e + nge-à i + nge-est inconnu: spengere « éteindre » avec -e- est le résultat normal d'exstinguere là où l'on employait aussi les formes tengere < tingere, cengere < cingere, pengere < pingere, spengere « pousser » < expingere, c'est-à-dire dans la ville et le contado de Sienne au moyen âge (Z. für rom. Phil., VIII, 525) et à Arezzo (Arch. glott., II, 447). Le florentin stingere 4, le siennois *stengere « éteindre » risquaient d'entrer en collision avec ex-tingere « déteindre, décolorer » (anc. florent. stingere, anc. sien. stengere) et d'être englobés par conséquent dans la famille de tingere, tengere « teindre ». A cela

- 1. Sur le rapport des formes -gnere et -ngere (ugnere et ungere, tignere et tingere, spegnere et spengere) v. Meyer-Lübke, Grammatica ital., § 123, 202.
- 2. L'explication donnée pour spengere par Diez, Etymol. Wtb., s. v. spengere: expingere (zu pingere « peindre ») > spegnere « auslöschen » ne tient pas compte du fait qu'expingere devait aboutir normalement au florentin spingere, et non pas à spengere. Dans sa Grammaire italienne, § 69, M. Meyer-Lübke considère l'ital. spegnere, spento comme une forme empruntée au siennois et dans le REW il ramène le toscan spengere directement au latin *expingere « effacer »; mais ce qu'il importait de préciser ici, ce sont les conditions géographiques et historiques dans lesquelles le toscan spengere a dû naître.
- 3. La vraie forme toscane serait spIngere « spegnere », attestée pour le contado lucchese par Pieri, Arch. glott., XII, 109; mais Nieri ne connaît que spegnare, cf. Arch. glott., XVI, 471, et cette forme en -are figure déjà dans le Tristano Riccardiano, ed. Parodi, gloss., s.v. La forme spignere semble survivre dans le corse spiñe « spengo », infin. spiñña (Arch. glott., XIV, 133 et Falcucci: spegne à côté de spignere). La carte de l'Atlas linguistique de la Corse offre les types spingere: P. 20, 22, 46, 49, 60, 63, 68, 70, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88; spignere: P. 4, 7, 45, 51, 52, 64, 65, 66, 67, 69, 83, 86, 89; spengere: P. 1, 3, 5, 23, 24, 42, 47, 48; spegnere: P. 2, 3, 6, 41, 44, 47, 50, 61, 62.
- 4. Stingere « éteindre » serait attesté, d'après Petrocchi, dans les textes du XIIIe siècle.

on pourrait répondre que des liens sémantiques auraient pu se créer spontanément entre stingere « éteindre » et stingere ¹ « décolorer » : un colore stinge alla pioggia (< stingere « décolorer »), n'est-ce pas une couleur qui s'éteint sous l'effet de la pluie? Mais lorsqu'on dit d'une personne : « elle ne change pas » — « non stinge mai » (< stingere « décolorer ») -, il est évident que ce stingere-ci n'a rien à faire avec stingere (« exstinguere »), puisqu'une phrase telle que « non stinge mai » (< stingere « éteindre ») aurait, me semblet-il, le sens de « une personne qui ne meurt pas ». Cependant, dès qu'un contact partiel et momentané avait été établi entre stingere « décolorer » et stingere « éteindre », le verbe stingere « éteindre » pouvait entrer dans l'orbite du synonyme de sTingere « décolorer », c'est-à-dire de sPingere « effacer la couleur » ² (< pingere « peindre »): cette solution d'un spingere « éteindre » s'accrochant à un spingere « effacer la couleur » était toute provisoire et rendue bien précaire par l'existence d'un spingere « pousser » (< expingere) dont la puissante vitalité et la sémantique fortement assise ne toléraient pas la cohabitation avec un spingere « éteindre » et « décolorer ». C'est alors que le florentin, désireux de sortir coûte que coûte de l'embûche qui menaça d'abord son verbe stingere « éteindre », ensuite son spingere 3 « éteindre », fit appel à d'autres parlers toscans prêts à lui offrir un moyen très commode pour remédier à la crise : l'adoption de la forme spengere « éteindre », régulière dans l'ancien siennois, permet à la langue littéraire de conjurer le danger de l'homonymie imminente et de rétablir d'un seul coup l'ordre dans la maison 4.

1. Cf. Petrocchi, s.v. Le verbe destignere vient-il de distingere « déteindre, ôter la couleur » ou de destingnere « éteindre » dans le passage des Laudi d'Aquila :

(Dio) e per pietà destingny

li nostri peccati colla toa potentia (Giornale storico della [lett. ital., VII, 362)?

- 2. Cf. Petrocchi, s.v.
- 3. Pour le siennois et pour deux parlers de la Toscane méridionale (Seggiano et Porto Santo Stefano), l'enquêteur de l'AIS a noté les formes spingere, spinto, confirmées par spingere « spegnere » de Montepulciano (Petrocchi). Le siennois at-il emprunté, à son tour, son spIngere au florentin, à l'époque où il possédait encore la vieille forme spengere avec le double sens de « pousser » et d'« éteindre »? Ou faut-il voir dans spingere « éteindre » une forme à rebours? Aurait-on substitué à spengere autochtone dans l'ancien siennois un spingere « plus littéraire » sur le modèle de tengere, pengere auxquels répondaient dans la langue officielle tingere, pingere?
 - 4. Le second remède auquel le florentin semble avoir pensé fut l'emprunt d'un

En résumé, l'aire d'exstinguere comprend en Italie une partie de l'Ombrie et la Toscane qui ont conservé le patrimoine latin jusqu'aujourd'hui; mais le fait même que *stegnere* fut constamment travaillé par l'étymologie populaire est un indice évident du malaise dont le verbe est victime depuis l'époque latine jusque dans l'époque romane.

- 3) Territoire rhétoroman. Exstinguere ne survit que dans les Grisons (surselvan, sousselvan, engadinais) où le verbe, comme en piémontais, ne connaît plus le sens d' « éteindre », mais la seule acception secondaire d' « étouffer, se noyer » : surselv. stenscher (v. neutre) « étouffer », stenschentar-stinschentar (v. actif), « étouffer quelqu'un; štęndžər, part. passé štetx, štəndžíu à Disentis : Huonder (Rom. Forsch., XI, 480, 488) ; anc. haut engad. stitts « étouffé », astanschantêr « étouffer, noyer quelqu'un » (Bifrun), stanschanter « noyer quelqu'un » (Desch Eteds) ; haut-engad. staundscher « étouffer », standschenter « étouffer » ², (lat) stit « lait à demi aigre », (chod) stit « chaleur étouffante » ; bas-engad. stenscher « étouffer quelqu'un », Sent štitt « étouffé » (Pult, 199).
- 4) Roumain. Roum. stinge « éteindre, ruiner, anéantir ». Exstinguere « éteindre » continue donc à vivre dans une grande partie de la Gaule romane, dans une partie de l'Ombrie, en Toscane et en roumain, et, avec l'acception secondaire d' « étouffer », il se maintient dans le piémontais et les Grisons. Ces quatre territoires disjoints sont les lambeaux déchiquetés et réduits d'une aire autrefois plus vaste et plus compacte. Rome, « caput mundi », qui aujourd'hui emploie dans son parler de Trastevere smorzare (tout récent), possédait certainement le verbe exstinguere qui continue à végéter « ante portas urbis ». Les héritiers d'exstinguere « éteindre » sont tutare et apagar : le premier triomphe en Italie, en Sardaigne, en Rhétie et partiellement en Gaule, le dernier occupe la péninsule ibéro-romane ; mais leur succès foudroyant ne saurait

autre verbe, vivant dans l'Émilie et l'Ombrie septentrionale, smorzare, qui, dans les textes du moyen âge, signifie « éteindre » tout court : la distinction que les vocabulaires italiens établissent entre spegnere « éteindre » et smorzare « atténuer la flamme » est sans doute due à des grammairiens et à des lexicographes qui font parade d'une subtilité inconnue de la langue parlée.

^{1.} Sur l'explication phonétique de cette forme v. Stürzinger, Über die Conjug. im Rätoromanischen, p. 43; Ascoli, Arch. glott., VII, 418, n.

^{2.} Cf. piém. stense, p. 205.

être compris sans la déchéance phonétique et sémantique d'exstinguere « éteindre ». Tutare et apagar sont étroitement solidaires : ils ont accepté le sens d' « éteindre » (le feu) à la suite de la détresse lexicale d'exstinguere dans le latin vulgaire. Le centre d'irradiation de tutare et d'apagar ne fut pas le même : tutare aura rayonné de Rome, et ensuite de Milan et de Lyon, apagar s'est proclamé héritier d'exstinguere dans un centre de l'Hispania. Le candidat présenté par l'Hispania à la succession d'exstinguere, ce fut apagar, celui de l'Italia et de la Gallia fut tutare.

IV. Exsting(u)ere « Éteindre », desting(u)ere « Éteindre » EN COLLISION AVEC EXSTINGERE-DESTINGERE « DÉTEINDRE » DANS LES LANGUES ROMANES.

L'homonymie entre estingere-destingere : 1) « éteindre », et 2) « déteindre » fut supprimée, soit par l'extinction des deux verbes, remplacés par des formations nouvelles, soit par le triomphe d'Estingere « éteindre » opposé à Destingere « déteindre ».

Le tableau suivant permet, autant que les lexiques y suffisent, de fixer la situation actuelle en ce qui concerne le rapport des verbes « éteindre » et « décolorer » :

((éteindre la lumière »	« déteindre »
roumain	a stinge	a pierde coloarea, se decolorà
campid.	istud a i	stingiri
ital. litt.	spengere	stingere
piém.	destisse, smorse [stense « suffoquer »]	destenzi
hautengad	. stüzzer	staindscher
catalan	apagar	destenyir, descolorir
espagn.	apagar	desteñir, descolorar
portug.	apagar, matar	destingir

Pour examiner de plus près les conditions dans lesquelles les verbes déteindre « éteindre » et « déteindre » pourraient vivre simultanément dans les parlers d'une zone restreinte, je me suis avisé de dresser le tableau comparatif des verbes « éteindre » et « déteindre » (employés comme verbes *transitifs*) sur la base des réponses obtenues par les correspondants du glossaire des patois de la Suisse romande.

En voici le résultat : a) détēdre « éteindre » et « déteindre » sont complètement homonymes dans 9 points ; b) détēdre « éteindre » et détēdre « déteindre » ont des formes divergentes dans 16 points ¹; c) détēdre « déteindre » s'oppose à étēdre, tuā, amortā « éteindre » dans 11 points ; d) détēdre « déteindre » coexiste avec détêdre homophone, dont la vitalité est pourtant compromise par la concurrence d'étēdre, tuā, krəvā « éteindre », dans 3 points. Sur 38 points qui permettent la comparaison des verbes pour « éteindre » et pour « décolorer », il n'y en a que neuf où la coexistence de la forme homophone détêdre « éteindre » et « déteindre » se trouve assurée. N'est-il pas permis d'en conclure que la langue tend à établir une distinction formelle — autant que ses réserves lexicales et ses ressources phonétiques le permettent — entre les deux verbes détêdre « déteindre » et « éteindre » ?

C'est en France seulement que desting(u)ere « éteindre » et destingere « déteindre » semblent s'accorder sans difficulté, puisque Godefroy offre pour l'ancien français desteindre « éteindre » et desteindre « déteindre » et Levy un anc. prov. destenher « éteindre » coexistant avec un destenher « déteindre ». Mais avant d'admettre la cohabitation des deux destenher dans le lexique de l'ancien provençal, il convient de localiser les deux exemples recueillis par Raynouard (Levy n'en connaît pas d'autres) : l'un figure dans l'Elucidari de las proprietats de totas res naturals, texte du xive siècle, dont la langue reflète celle du traducteur, originaire du comté de Foix, aux confins orientaux du territoire gascon; l'autre a été relevé dans les coutumes de Condom, dans le département du Gers. Ces deux traces de destenher - bien peu nombreuses en regard d'une quinzaine d'exemples d'estenher 2 — ne font donc pas partie de la langue littéraire des troubadours, mais semblent confinées dans l'aire gasconne qui encore aujourd'hui — d'après les lexiques connaît destenher. Dans tout le reste du Midi estenher « éteindre » s'opposait (et s'oppose encore aujourd'hui) à destenher 3 « déteindre ».

^{1.} En général, déteindre « éteindre » (< desteindre) offre le résultat normal de -st-> - δ -, tandis que déteindre « déteindre » (< desteindre) présente des formes détêdre (au lieu de dé $\theta \bar{e} dr \bar{e}$), refaites à nouveau sur le verbe $t \bar{e} dr e$ « teindre » ($d e t \bar{e} dr \bar{e}$).

^{2.} Sur un ancien exemple d'estenyer en Catalogne, v. Aguiló, s. v.; mais l'éditeur l'accompagne d'un point d'interrogation.

^{3.} Cf. Mistral destegne, Barcelonnette destegner « déteindre ».

Reste à savoir si en Gascogne destenher « éteindre » entre en collision avec un destenher « déteindre ». Il n'en est rien : le béarnais qui offre destenher « éteindre » emploie pour « déteindre » destintà (tinctu); le gascon du département du Gers dirait, selon Cenac-Moncaut, desteigne « éteindre », mais destintà « déteindre, enlever la couleur de l'étoffe »; pour La Teste (Landes), dont nous possédons un excellent vocabulaire, Moureau cite estègne « éteindre », mais destègne « déteindre ». Quant à l'ancien français, qui admet dans son lexique la cohabitation pacifique d'éteindre et de déteindre, il me semble difficile, sinon impossible, de déterminer l'aire exacte de déteindre « éteindre » sur la foi des exemples allégués par Godefroy: l'essentiel serait de rencontrer dans le même texte d'ancien français des déteindre employés avec les deux sens de « décolorer » et d'« éteindre ». N'ayant pas réussi à en découvrir, je préfère m'adresser aux patois du Nord de la France qui forment une aire compacte de desteindre « éteindre ».

Dans le glossaire vosgien de Haillant on lit : déteinde (à prononcer dè-tein-d') « éteindre », détinde (à prononcer dè-tin-t') « déteindre, perdre sa couleur ». S'agit-il ici de deux doublets dont la prononciation est différente ? C'est probable, puisque l'étude des formes d'exstinguere et de tingere dans les patois vosgiens nous révèle, d'après Horning, Die ostfranzös. Grenzdialekte, p. 32, 99, l'existence d'un traitement phonétique divergent pour les deux verbes.

Pour le domaine picard, l'excellent *Dictionnaire saint-polois* contient les articles suivants :

 $d\check{e}t\check{e}d^t$ « détendre ». A Saint-Pol-ville, concur. : $d\check{e}t\check{a}d^t$. — Banlieue : $d\check{e}t\check{e}d^t$.

 $d^{\dot{e}}t\bar{\ell}d^{\dot{e}}$ « déteindre » : $\tilde{\alpha}$ $k\dot{\delta}tr\dot{\delta}$ $d^{\dot{e}}t\bar{\ell}$. — Beaucoup d'individus emploient au part. passé la forme $d^{\dot{e}}t\bar{\ell}d\bar{u}$, $\dot{\epsilon}\epsilon l$ $\dot{\epsilon}dy\dot{\epsilon}n$ $l\dot{\delta}$ $\dot{\delta}$ $d^{\dot{e}}t\bar{\ell}d\bar{u}$.

dětěd^t « éteindre (le feu, une chandelle, etc.) » : ěe fǔ ĭl ĕ dětě, — dětědě eĕl kādèl. — A Saint-Pol-ville, concur. Étěd^t.

Le vocabulaire de Waslet, Vocabulaire wallon-français du givetois, enregistre également trois distinde :

distinde « éteindre » ; distinde li feu, l'tchandèle « éteindre le feu, la chandelle » ;

distinde v. int. « perdre sa couleur, en parlant d'une étoffe »; distinde « détendre ce qui est tendu, un piège, par ex. ». Enfin Hécart, Vocabulaire rouchi, donne :

détinte « déteindre » : s'n' habit détint « se déteint » ; détindu « déteint : c'n' étoffe là a détindu » ;

detinte « éteindre » : p. p. détindu : l'feu a té détindu.

Tandis qu'à Paris le verbe éteindre s'oppose formellement à déteindre grâce au préfixe dé(s)- réservé au verbe déteindre, contraire logique de teindre, le Nord n'aurait-il pas recouru à l'excellente répartition formelle d'un éteindre et d'un déteindre? Pourquoi donc? C'est que nous sommes dans le domaine où en + cons. (lat. tendere) et i + n + palat. (tingere) aboutissent au même verbe tedre (mais en franç. tadre « tendre, vb. », en regard de tedre « teindre ») : en picard *étědre « éteindre », homonyme d'étědre « étendre », deviendrait par là un composé du verbe têdre « tendre ». C'est contre ce lien sémantique et formel que se révolte l'instinct étymologique des sujets parlants. Alors que la collision guettait tout autant étêdre « éteindre » que détêdre, « éteindre », ce dernier était mieux situé dans la proximité de détêdre « déteindre » que d'étêdre « étendre » : « une étoffe détê, a détêdu » pouvait au besoin se raccrocher sémantiquement à détêdre « s'éteindre » : un feu déteint, une étoffe déteint, quand ils perdent leur éclat brillant, qu'ils pâlissent et s'éclipsent. Le règlement du désordre linguistique — possible dans la capitale où, grâce au passage de ē à ã, tedre aboutit à tadre « tendre », et où le verbe éteindre n'avait plus rien à craindre d'un étadr, « étendre » — devient inacceptable dans un pays où étêdre « éteindre », homonyme d'étêdre « étendre », pénètre du même coup dans une famille dont le chef ni les membres n'ont aucun lien sémantique avec l'enfant trouvé. La coexistence de détêdre « éteindre » avec détêdre « déteindre » dans le domaine picard-wallon ne doit pas être attribuée à un hasard quelconque, mais au fait que, là où tingere et ten der e aboutissent au même résultat, les sujets parlants raccrochent leur détêdre « éteindre » au verbe sémantiquement le plus rapproché: ce fut délèdre « perdre sa couleur » plutôt qu'étêdre, détêdre « étendre, détendre 1 ».

Sans doute, il y eut une époque où dans toute la Gaule le flotte-

^{1.} A Saint-Pol-ville (mais pas encore dans la banlieue), le conflit entre les deux détêd « détendre » et « éteindre » se résout de la manière suivante : le français étêd(re) « éteindre » se substitue à détêd(re) « éteindre », parce que détêdre, étêdre « détendre, étendre » se prononcent, sous l'influence de la langue littéraire, détâd, étâd : c'est encore un cas où le mot venu de Paris aide les patois à sortir d'une situation inextricable.

ment se produisit entre Estingere et Destingere « éteindre »; tirant profit du double préfixe ex- et dis-, la langue littéraire du Midi et un peu plus tard celle du Nord réussirent à réserver le sens d'« éteindre » à estingere et celui de « déteindre » à destingere 2; cette solution du conflit — impossible en Italie où ex-ne fut pas délogé par dis- — fut prise in extremis, donc après que tutare était déjà entré en France, sans doute par Lyon d'où il allait rayonner dans les Galliae Lugdunensis et Narbonensis. Cette solution du conflit entre exstinguere et destinguere que nous venons d'esquisser se produisit trop tard pour rétablir l'unité lexicologique de la Gaule, qui resta partagée entre les types exstinguere, tutare, exmortiare et excandere : cette coexistence des quatre types, qui tous remontent à la fin de l'antiquité, témoigne encore aujourd'hui de la détresse lexicale du lat. exstinguere dont la victoire sera assurée grâce à la conquête de la Gaule, non pas par le latin de Rome, mais par le français de Paris.

V. (Ex) TUTARE DANS LES LANGUES ROMANES.

Sur la carte, l'aire d'(ex)tutare « éteindre » est représentée par des traits verticaux en France et en Italie. Elle comprend deux zones sur notre carte de l'AIS: 1) le domaine rhétoroman (Grisons, ladin central, frioulan) et tout le nord-est de l'Italie septentrionale; 2) un territoire méridional: Napolitain, Calabre, Bari, Pouille, Sicile; 3) la zone intermédiaire qu'a révélée, pour la première fois, l'enquête de M. Scheuermeier pour l'AIS: quatre points des Marches centrales: P. 277, 278, 281, 282. Cette configuration géographique des zones 1) et 2) d'(ex)tutare est également assurée par les lexiques patois:

- 1) SARDE: logoudor. istudare 3, campid. studai, sassar. ilpuddá (Arch. Glott., XIV, 396; cf. aussi campid. studacandelas « spegnitoio, farfalla »), tandis que la Gallura (et la Corse) vont avec
 - 1. Cf. les remarques sur expingere, p. 202, n.
- 2. Le préfixe ex- affaiblissant de plus en plus sa valeur privative en faveur de dis-, plus vivant, un distingere, contraire de tingere, s'imposait autant par la forme que par la logique.
- 3. Sassari (P. 101 de l'Atlas linguistique de la Corse) rend « (il faut) l'éteindre » (scil. la lumière) par iétidalii.

l'Italie continentale : (i)spiñì, cf. Wagner, Arch. f. d. Stud. d. n. Sprach., CXLVI, 223, v. ci-dessus, p. 206.

- 2) ITALIEN: a) Midi: abruzz. štutá « spengere » (più commune armurì, v. p. 228), Agnone stutedie « smorzare, uccidere », Andria stetèie « spegnere la sete (sècche), il lume (u tûbe, la leuce, u fiùche); uccidere », stutacannàile « spegnitoio »; Bari stetà « spegnere », stutacannèile « spegnitoio »; Bitonto stutacannàile « spegnitoio » (Saracino); Francavilla štutu « spengo » (Ribezzo), tarent. stutare « spegnere, smorzare; disonorare », stutata « disgraziata, disonorata (di donzella) », Matera stetà « spegnere » (Z. f. rom. Phil., XXXVIII, 278), Campobasso štutę « spengo »; anc. nap. astutare « distruggere » (dans le texte I bagni di Pozzuoli), irp. napolit. stutà « smorzare, cavare (la sete), ammazzare », Cervara štutuà « spegnere » (Maccarone); calabr. astutari il fuoco « spegnere » (Cristo); sicil. (a)stutari (assutari, Salvioni, Rendic. dell' Ist. lomb., 1907, p. 1106); anc. sicil. stutare « spegnere » (Gregorio, Stud. glott., I, 168).
- b) langue littéraire : attutare « spegnere » et stutare « spegnere », représentés par quelques exemples de l'ancien ital. dans le dict. de Tommaseo, s. v. et dans Monaci, Crest., II, 221.
- c) Nord de l'Italie: Rovigno (Istrie) daștudă ¹ (Ive, 42), triest. studar « spegnere » (Vidossich); vénit. stuar, destuar; Polesine stuare, trent. stuar (Schneller) ², vicent. stuà (à côté de smorsà), bellun. stuar (à côté de stusar, v. ci-dessous, p. 216), bresc. stuà ³, stuamocoj « spegnitoio ». Dans les anciens textes de la Haute-Italie, (de)stu(d)ar est attesté non seulement en Vénétie (cf. Mussafia, Beitr., 52; Panfilo, gloss., Calmo, gloss., Studi rom., IV, 143, etc.; stuar, studar, destuar dans Bortolan ant. vic. s. v.), mais aussi
- 1. Pour le vegliote stutuarme el fuc « spegnere il fuoco », cf. Arch. glott., IX, 125 et Bartoli, Das Dalmatische, II, p. 227.
- 2. Schneller se fonde sans doute sur Azzolini, Vocabolario vernacolo-italiano (pei distretti roveretano e trentino), qui n'indique pas l'aire de stuar ni de smorzar. Ricci, Vocab. trentino, ignore le verbe stuar: notre enquête de l'AIS n'a pas non plus découvert stuar dans les parlers qu'on comprend sous le nom de « trentino ». Pour le studar ladin de la province de Trento e dell'Alto Adige, v. p. 215.
- 3. D'après Melchiori, qui a publié son glossaire de Brescia en 1817; notre carte actuelle n'offre plus *stuà*, pour le domaine de Brescia, mais seulement *smorsà* (ou des substituts tout récents: *far morir*). D'ailleurs, Melchiori enregistre déjà, à côté de *stuà*, le *smorsà* actuel.

en Lombardie ¹: astuar, tudar « distruggere, spegnere, uccidere » (Uguçon de Laodho, atudhao, Bonvesin de la Riva, Giornale storico d. lett. ital., VIII, 418).

- 3) Rhétoroman: a) Surset (Oberhalbstein) štidar, el štéida 3º pers. (à Conters), Sotsaissa (Unterhalbstein) stidar; bas-engad. stüdar « éteindre, apaiser la soif », stüdentar, v. actif, « éteindre » (Pallioppi), Sent štüdār « éteindre » (Pult) ²; Abbadia destodė, stodė (Alton), štodė (Gartner, Beiheft 73 der Z. f. rom. Phil., p. 151) à côté de destizzė ³, Gröden doštudė (Gartner), Livinallongo destudė, Ampezzo studà, Fassa dostudėr 4 (Alton), Erto študė « éteindre » (Z. für rom. Phil., XVI, 349), Cadore destudà « spegnere, smorzare, e dicesi propriamente del fuoco e del lume » (Da Ronco); frioul. studà, distudà « spegnere, smorzare il lume, dissetare (le sed) » (Pirona).
- b) surselv. stizzar « éteindre », stizzentar, v. actif, « éteindre », Disentis štitsá vb., štéts (participe) « éteint » (Huonder, Rom. Forsch., XI, 477, 478), Heinzenberg (= Muntogna), Domleschg (= Tumliasca): stizzar (Annalas della Soc. retorom., II, appendice, p. 13); Bergün štitsér, el štétsa (Lutta, p. 270); anc. haut-engad. astüzer (Bifrun), haut-engad. stüzzer « éteindre, apaiser la soif », stüz « éteint » (Pallioppi), Celerina stütsér « éteindre » (Walberg); Bregaglia (Sopraporta) » stüzär « spegnere » 6.
- 1. Selon Monti, Saggio di vocab. comasco, 1856, on aurait employé dans la Valteline (pendant la première moitié du XIXe siècle) stud « smorzare » que nous n'avons plus rencontré dans notre enquête.
- 2. L'enquête de l'AIS atteste štůdăr à Remüs, Ardez et, d'après les matériaux du Dizionari retorumauntsch, l'infinitif (avec radical tonique) est commun à toute la Basse-Engadine. Pour l'explication de cet infinitif, v. Pult, Festgabe Gauchat, p. 167.
- 3. Destizzé serait, d'après Alton, « retirer les bûches encore brûlantes du feu pour les faire mourir », destodè « éteindre le feu en l'assommant avec des pincettes ou avec un maillot à l'aide de l'eau ».
 - 4. Alton donne dontuder (faute d'impression?).
- 5. Attesté dans le glossaire de la *Stria*, tragicomedia nazionale bargaiota, dû à Giov. Maurizio, 1875. M. Scheuermeier a relevé à Coltura (Sopraporta) en 1920 šmųranisę al fæk.
- 6. La répartition de stüdar et de stüzzar dans les parlers ladins des Grisons est indiquée sur la carte I : le type štüdar (bas-engad. štůdăr, sousselv. štidar) se trouve, d'après l'AIS, dans la Basse-Engadine (Remüs, Ardez), le Surset (= Oberhalbstein : Reams), Sutsaissa (= Unterhalbstein : Lenz), le Domleschg (Scharans) et le Plaun (Ems) ; le type stüzzár (engad. štüzzár, -ér, sousselvan štizzér, štizzár, surselvan štizzár) dans le Val Müstair (Santa Maria : štůtsár), la Basse-Engadine

Quel est le rapport entre stüzzar et stüdar? Ascoli, Arch. glott., I, 36, n., voyait dans stizzar, engad. stüzer un *tutiare (< *tutu <totu) avec le sens d' « achever (le feu) »; mais on a quelque</pre> difficulté : 1) à admettre, au milieu du vaste domaine de tutare, une petite zone qui aurait conservé un latin *tutiare; 2) à accepter un tuto (= totu) qui n'est attesté nulle part dans la Romania avec le sens de « tout ». On pourrait, il est vrai, rapprocher le surselv. stizzar, haut-engad. stüzzer de l'Abbadia destizze, du piém. destisse i, du bellun. stüsar, du prov. mod. atusar; mais, si je ne me trompe, Abbadia destizzė, piém. destissė et prov. mod. atusar sont dus à l'influence d'Abbadia tizzè « allumer », piém. tissè « attiser », prov. mod. tuson « tison » (lang.), tusonnà (lang.) « attiser », entusà « attiser » 2. Une seule solution est acceptable, celle que Huonder a entrevue et esquissée dans les Rom. Forsch., XI, 478. Il existe dans le bas-engadinais et le val Müstair, où l'on emploie stüdar « éteindre », deux participes passés : stüdà, et aussi stüz [qui se présente également dans le domaine où l'on emploie stüzzer (Haute-Engadine), et sous la forme stets là où l'on dit stizzar (surselvan) 3]; or stüz ne saurait s'expliquer, selon Huonder, autrement que comme le successeur de l'adj. latin tutus « apaisé, à l'abri de quelque chose » : focus tutus est se continuerait dans il

(Zernez), la Haute-Engadine (Zuoz, Fex); Bivio, Latsch (près de Bergün), Schams (Mathon), Muntogna (= Heinzenberg: Dalin), Surselva (= Oberland: Pitasch, Brigels, Surrhein, Vrin, Camischolas). Ces données de l'AIS sont confirmées par les matériaux qu'ont fournis les correspondants du Dizionari retorumauntsch et par les enquêtes de MM. Jaberg et Vieli et de moi-même: la seule différence qui existe, c'est que j'avais recueilli— il y a dix ans— à Santa-Maria (Val Müstair) štůdăr, et que M. Scheuermeier a relevé stůzzăr. Les matériaux du Dizionari, recueillis dans une cinquantaine de villages des Grisons, permettent même de suivre le flottement entre les deux types: ainsi Süs (en aval de Zernez) offre stůzzăr, mais encore stüdantar (v. actif), Stürvis (sousselvan) stidar à côté de stizzar, Paspels (Domleschg) stidà (igl fía), stizzà (da sesez), (igl fia è) stizzô.

- 1. Le type piémontais (de)stissè comprend, d'après les données de l'AIS, la plaine du Piémont qui s'étend au sud de Turin, entre la capitale et Cuneo, cf. carte I.
 - 2. Cf. un exemple de destisier « éteindre » dans Godefroy.
- 3. Les Grisons ne semblent pas connaître l'adjectif verbal du type italien fermo: fermato, mais M. Pult attire mon attention sur l'existence de toc, adjectif verbal en usage comme participe passé de tuccar « toucher » dans l'Engadine et aussi dans la Surselva; cf. aussi engad. tschunch « moissonné, coupé, » part. passé de tschuncar.

fö ais stüz. Toutefois je me demande s'il ne vaudrait pas mieux partir d'un adjectif verbal ¹ de stüdar, stüt, employé surtout en fonction prédicative, muni par conséquent d'un -s du nominatif qui se serait ensuite fusionné avec la finale de stüt ²; la vitalité extraordinaire dont jouissait la flexion de l'adjectif prédicatif en surselvan (cf. Ascoli, Arch. glott., VII, 427) suggère cette explication qui modifie celle qu'a donnée Huonder. C'est sur l'adjectif verbal engad. stüz, surselv. stiz que se sont modelés à nouveau le haut-engad. *stüder, le surselvan *stidar (cf. sousselv. stidar) pour aboutir à stüzzer, stizzar.

- 4) Domaine français: a) moy. frç. tuer « éteindre » (God., cf. Suppl., xv° s.; deux des trois exemples semblent provenir de l'Ouest); Pléchâtel tüvé « tuer, éteindre » ; Vendômois tuer « étouffer, éteindre » ³; Gâtinais tuette « éteignoir » (Rev. phil. frç., X, 32); Centre tuer (le feu, la chandelle) (Jaubert 4); Perche tuer la chandelle « l'éteindre », tuer le temps (qui se dit aussi en frç. commun) « le perdre » (Peschot); angev. tuer « éteindre le feu, la chandelle, abasourdir » (Verrier et Onillon); poitev. tué « éteindre » (Lalanne); Saintonge et Angoumois tuer (le feu, la chandelle) (Jônain, Terracher).
- b) Vionnaz toa « tuer, éteindre la lumière »; Châble (Val de Bagnes) tyüå « éteindre, tuer » (Rom., VI, 3915); P. 967 (Savoie) tyüå ALF, Suppl., s. v. « éteindre »; sav. tüå « éteindre » (d'après une communication de M. Désormaux); lyonn. touo « éteindre » (Puitspelu), mais en ancien lyonnais, M. Philipon, Rom. XXX, 249, admettrait l'existence d'esteindre (attesté dans les légendes en prose inédites).
- 1. Cf. piém. destiss : destisse, gén. ammort : ammortd et dans les relevés de l'AIS smors : smorsd.
- 2. Cf. filunz, filunza « fileuse », Arch. glott., VII, 433, et le procédé inverse de $st \ddot{u}t + s$ dans le surselv. scult, -a (à côté de sculz, -a) dont le -ts étymologique (< disculceu) a été interprété à tort par scult + s (du nominatif).
- 3. D'après une communication de M. O. Bloch, tuer (la chandelle) est également vivant dans la Beauce orléanaise.
- 4. Centre *cuer* (le feu) (Jaubert) est parfaitement naturel dans une région où $k\ddot{u}$ (curé) et $t\ddot{u}$ (tuer) aboutissent à $ky\ddot{u}$, $ty\ddot{u}$ (cf. $k\ddot{v}\dot{e}$ « tuer » (Meunier, Chaulgnes (Nièvre)): de là une fausse régression de $ty\ddot{u}\dot{e}$ vers $k\ddot{u}\dot{e}$.
- 5. D'après les matériaux du Gloss. des patois de la Suisse romande, l'aire de tuer « éteindre » comprend la vallée du Rhône (de Villeneuve jusqu'à Nendaz avec le val d'Entremont et le val de Bagnes) ; il s'agit évidemment d'un mot envahisseur, puisque le type autochthone est déteindre.

- c) Anc. prov. tuar « tuer, éteindre », atudar, estudar « éteindre », tuar « tuer »; limous. tuar (lou fouec) « éteindre » (Laborde); périgourd. tuâ (à côté d'eitegne, escantî, amoussâ (Daniel ¹); prov. mod. atuda, tuda, destuda (lang.), tua (mars.) « éteindre, apaiser la faim », s'atuda « s'éteindre, mourir ² »; Vinzelles ţywa « tuer, éteindre (la lampe, le feu) »; Queyras tuar lou fuec, lou lume (Chabrand-Aiglun); Pézenas atuda « éteindre le feu du foyer ou la chandelle » (Mazuc); Tarn atuda « éteindre »; Aveyron otuda (lo condelo), [mais omourci lou fioc]; Castrais attuda « éteindre, faire mourir le feu, la chandelle » (Couzinié ³); béarn. tua lou hoec « couvrir le feu » (Lespy et Raymond 4).
- 5) CATALOGNE: anc. cat. tudar « tuer » (Sept sages, éd. Mussa-fia), cat. mod. tudar « malmetre, echar a perder » (Spitzer, Literaturblatt f. germ. und rom. Phil., 1914, 397), atudar la llum (à Conflent) (Aguiló).

Le domaine de tuer « éteindre », tel que je le reconstruis ici sur la base des dictionnaires, comprend donc l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (Perche, Vendômois, Pléchâtel, Anjou, Gâtine, Poitou, Saintonge, Angoumois, Limousin, Périgord, Centre), une partie du Languedoc (avec un avant-poste au nord de la Catalogne), les Alpes provençales (avec les quatre points de la région provençale qui s'étend sur le versant piémontais (AIS, P. 146, 147, 148, 152), le lyonnais, le Bas-Valais et la Savoie. C'est donc un domaine assez compact qui, vers l'Est, semble s'arrêter tout à coup à la lisière de la plaine piémontaise. Mais le verbe surgit de nouveau dans l'anc. lombard, dans le territoire rhétoroman et dans le Nord-

^{1.} V. p. 231, n. 2.

^{2.} Sur atusà, entusà (lang.), s'atusà « s'éteindre, se taire, s'apaiser, se modérer », atusà « éteint, lent, calme », v. ci-dessus, p. 216; sur tuàr (lou lùme) à Barcelonnette coexistant avec atupir, v. p. 194, n. 3.

^{3.} Sur la valeur des formes données par Couzinié, v. p. 225, n. 3.

^{4.} L'Enquête supplémentaire pour le Midi atteste l'existence d'atudá pour les P. 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 777 (Hérault); tuer P. 506 (Haute-Vienne), 602 (Creuse), 615 (Dordogne), 650, 653 (Gironde), 717 (Cantal à côté d'escontir), 707, 617 (Corrèze), 804, 805 (Puy-de-Dôme), 812 (Haute-Loire), 816 (Loire), 826, 827, 833 (Ardèche), 830 (Lozère, à côté d'emoussá), 836 (Drôme, à côté d'estoufá). Or, ce qui mérite d'être relevé, c'est que les P. 506, 512, 612, 615, 617, 650, 653, 707, 717, 804, 830, 833, situés dans le domaine où -d- < -t- est conservé (roda, vedel), offrent tua, et non tudá : toutes ces formes ont l'air d'être empruntées au français populaire des régions avoisinantes de la langue d'oïl, — ou alors c'est qu'un ancien tudá a été rapproché du franç. tuer.

Est de l'Italie. Dans les parlers italiens du Sud du Pô, (ex) tutare semble faire défaut jusqu'à une ligne qui, sur la carte de l'AIS, part de San Giovanni Rotondo (sur l'Adriatique) et passe par Morrone — Scanno — Ausonia : la zone méridionale comprend donc presque tout le « Mezzogiorno », et aussi la Sardaigne (excepté la Gallura). Mais l'enquête de M. Scheuermeier a découvert le chaînon qui relie la zone vénitienne avec celle du « Mezzogiorno » : les P. 277, 278, 281, 282 [Muccia Vallicchio, Esanatoglia (Camerino, Matelica), Sant'Elpidio (Fermo), Treja (Macerata)] ont maintenu l'ancien studare au milieu d'un smorzare envahisseur qui occupe déjà toute la région voisine.

Comme (ex)tutare est fortement enraciné dans les territoires lexicologiquement conservateurs de la périphérie de l'Italie (Sardaigne, domaine rhétoroman), un tutare = « éteindre » doit remonter au moins à la fin de l'antiquité ¹.

L'étymologie de tuer a été discutée plus d'une fois par les linguistes :

1) Ascoli, Arch. glott., I, 36, a proposé la solution suivante du problème :

« Il tutare dei Romanzi (s-tutare, tudar, tuer, ecc.) dice propriamente « finire, spegnere », quindi « uccidere », quindi « smorzare » nel senso proprio e nel metaforico. L'enigma di questo importante gruppo neolatino si scioglierà, como io spero, col derivar tutare da totus. A una figura latina dell'aggettivo in cui l'ō fosse non solo oscurato, ma ridotto a dirittura ad ū, a tūtus allato a tōtus, accennano le molte figure romanze con l'u (it. tutto, portg. tudo, lad. centrale e orient. dut), e tanto più facilmente si potrà supporre questa figura nel verbo composto (*ex-tutare, ecc., e anzi la semplice romanza può essere non diversa dalla composta latina; cfr. il romanzo commune *jectare). Or *tutare, o la sua normale propaggine *tutiare, diceva naturalmente « compire, finire », e quando siamo a « finire », ci confondiamo fra « terminare » e « sterminare ».

Mais tutare avec le sens de « terminer » est inconnu à la Romania; un tutare, dérivé de totus, serait, comme l'a remarqué M. Meyer-Lübke, Z. f. rom. Phil., XXXII, 497, singulier en France

^{1.} Sur les raisons du recul de *stuar* dans le domaine piémontais-lombard-vénitien, voyez p. 223, n. 3.

où totus se continue sous la forme tottus (fr. tout(e), anc. prov. tot, -a).

- 2) Diez, Etymol. Wörterbuch, s. v. tutare part de tutari « protéger, garantir de » : tutari famem « écarter la faim » (« Hunger abwenden »), tutari focum « anéantir, tuer le feu » (« Feuer unschädlich machen, löschen, töten »). Les légères modifications à cette filière sémantique que proposent M. Meyer-Lübke, Z. f. rom. Phil., XXXII, 497, REW, s. v. tutare (« sich vor etwas schützen, den Hunger stillen, das Feuer dämpfen, auslöschen ») et M. Nyrop, Mélanges Picot, 139, Gramm. hist. de la langue française, IV, 288 (« se défendre d'une chose, parer, repousser, détourner (tutare pericula), modérer, tempérer, apaiser, éteindre, tuer 1 ») n'ont pas grande portée. Reste à mentionner l'idée de W. Foerster (Causerie philologique faite à la Société Ramond, p. 11), d'après qui « tuer le feu » signifiait, au temps où l'on n'avait pas même les allumettes de la régie et où la production du feu réclamait un effort considérable, « conserver le feu », c'est-à-dire le couvrir de cendres pour le maintenir : de là, plus tard, le sens d'« étouffer », sens que le français aurait élargi dans son verbe tuer 2.
- 3) Dans les Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna, p. 395 ss., M. Vising postule l'origine germanique de la famille romane tuer : ce serait un mot germanique (radical tut, cf. all. töten) avec le sens de « faire du bruit, étourdir », de là « mettre à mort, éteindre ». Comme M. Vising est lui-même porté à reconnaître (Z. f. frz. Spr. u. Litt., XXXVIII, 278) le point faible de son étymologie, je n'y insiste pas davantage. Il est certain que le radical germanique tut est absent du gotique et du langobard; d'autre part, la vitalité d'extutare dans les régions (Sardaigne, Rhétie) qui maintiennent avec la plus grande ténacité le lexique latin et n'ont (comme la Sardaigne) pas d'éléments germaniques anciens, parle contre l'hypothèse de M. Vising.
- 1. C'est M. Nyrop qui insiste sur le parallélisme de « tuer un homme » (= éteindre un homme) avec l'argot où « apaiser quelqu'un » serait employé aussi dans le sens de « tuer ».
- 2. Je ne crois pas qu'on réussisse à prouver que tutare avait d'abord le sens de « couvrir le feu de cendres pour le protéger » : le tuá « couvrir le feu » (que M. Færster semblait ignorer) du béarnais est trop isolé pour permettre d'attribuer avec quelque certitude ce sens technique au tutare du latin vulgaire. En parcourant la liste des verbes recueillis p. 195, on a plutôt l'impression que les verbes désignant l'action d' « éteindre le feu » et de « couvrir le feu de cendres » procèdent de deux ordres d'idées différents.

La fortune de tutare « éteindre » — il faut y insister, puisque toutes les discussions n'y ont pas prêté l'attention nécessaire — est étroitement liée à la défaillance d'exstinguere ¹ : l'emploi des deux verbes au sens d' « éteindre la faim » (exstinguere, tutari ² famem ³) les ayant rapprochés, la détresse d'exstinguere fut le point de départ d'une extension sémantique de tutare aux dépens d'exstinguere ⁴ : le sens d'exstinguere (ignem) est commun à presque tous les (ex)tutare de la Romania ; par contre, celui d' « occidere » manque, par exemple, en Sardaigne et dans le territoire rhétoroman ⁵. En effet, comme les Grisons connaissent encore, à côté de studar « éteindre », le verbe stenscher « suffoquer » et que l'ancien provençal offre estudar « éteindre », mais estenher « éteindre, détruire, tuer », il en résulte que la succession sémantique d'exstinguere ne fut recueillie qu'en partie par le tutare rhétoroman et sarde.

VI. APAGAR DANS L'IBÉRO-ROMAN.

Si, dans le gallo-latin et l'italo-latin, le contact sémantique de tutari famem avec exstinguere famem a provoqué, à la suite de la déchéance d'exstinguere, l'extension sémantique de tutari, l'ibéro-latin, tout en recourant au même procédé sémantique, s'est avisé d'utili-

- 1. Le préfixe d'extutare se ressent nettement d'exstinguere.
- 2. Tutari est un intensif de tueri; mais, une fois tueri disparu, le verbe tutari s'est mis à l'abri de l'adjectif tutus « en sûreté » qui, à son tour, se sera ressenti de l'évolution sémantique du verbe. C'est de tutus « apaisé » que semble provenir l'ital. attutare et attutire « acquietare, calmare, rintuzzare » (cf. les exemples dans le Dict. de la Crusca s. v., et Cappucini, Scritti Monaci, 316). Il semble même que le verbe simple tueri ait été à son tour affecté par les sens de tutus « apaisé, mort », puisqu'il paraît survivre dans le lucches. attuire dans la locution: « non attuisce a tanto » « non arriva a fare tutto, non gli basta il tempo, la forza per », attuito « dalla fame chi non ne può più e si sente venir meno, rifinito dalla fame » (Nieri), dans le bergam. tūi « uccidere » (Tiraboschi, App.), peut-être dans le catal. atuar, atuhir « étourdir, mettre à mort, tuer », atuir « estormaiar, deixar com mort, aterrar, fer caure, aniquilar » (Aguiló; Tallgren, Neuphilol. Mitteil., 1912, p. 32).
- 3. Cf. aussi dans Godefroy un exemple de acoisier (le feu) < quietiare « calmer » et un autre dans le Regrés Nostre Dame, éd. Långfors, gloss., s. v.
- 4. C'est le sens d' « éteindre » qui est attesté pour tutare dans les témoignages précieux enregistrés par Du Cange.
 - 5. Nyrop, Gramm. hist. lang. fr., IV, 402 attribuerait le sens de « tuer » à un

ser la synonymie d'exstinguere sitim et de pacare sitim 1 pour substituer pacare à exstinguere « éteindre » disparaissant. Apagar « éteindre » et tutare « éteindre » se rencontrent aux frontières septentrionales de la Catalogne : c'est que le gallo-roman fut déjà envahi par le tutare de l'italo-latin avant que pacare ne réussît à franchir les Pyrénées.

Le dépouillement des lexiques et de l'Atlas lingüístic de Catalunya de M. Griera donne les résultats suivants : catal. apagar « estingir lo foch, la llum; esborrar, destruhir, aplacar, suavisar, sufocar, baixar lo color que es massa viu, templar la llum de un qua dro, posar sordina á un instrument, sonum tenuare, satisfer la set, la fam », apagarse « s'éteindre » (Labernia); Alghero (Sardaigne) daspagà « spegnere », Arch. glott., IX, 357, et cf. Atlas de Catalunya c. apagar, P. 105; esp. apagar « éteindre, calmer, amortir (un son), amortir (les couleurs), apaiser (la sed, la voz) » 2; portg. apagar « éteindre, apaiser, étouffer, tuer » (a memoria « affaiblir », a sede « apaiser la soif »), apagarse « s'éteindre », apagado « éteint, mort, lâche, obscur, sot » (tiempos apagados « temps barbares », negocio apagado « négoce peu important »); murciano apagacandil « insecto de color oscuro, del tamaño de la avispa, pero de alas mayores, Ictino vorax » (Sevilla). Mistral donne aussi apagá « éteindre », mais où faut-il le localiser?

Comme aucun des deux concurrents d'exstinguere, ni tutari ni pacare, n'obtint la victoire définitive jusqu'à l'effondrement de l'Empire romain, la Romania resta partagée entre exstinguere,

euphémisme qui aurait eu lieu en français; mais est-il permis de séparer l'histoire sémantique du français tuer de l'it. mérid. stutari? Levy, Suppl. Wtb., remarque que l'anc. prov. ne connaît pas tudar, mais tuar au sens d' « occidere », ce qui supposerait l'emprunt de tuar au français: cf. cependant tudar « tuer » dans les Disciplines de Clergie (dialecte girondin du xve siècle), éd. Ducamin, gloss., s. v.

- 1. Je n'ai pas, il est vrai, d'exemples latins de la locution pacare sitim (on dit pacare dolorem, pacare incerti animi aestus): il faudrait connaître les articles sitis et pacare du Thesaurus linguae latinae, qui n'ont pas encore paru. Il me semble cependant que l'accord du gallo-roman et de l'ibéro-roman: apaiier la faim (cf. Godefroy: apayer quelqu'un d'une pome; (Christ) apaya (scil. de cinq pains) e saoula de genz V mille), et de apagar la sed nous permet d'attribuer ce sens au latin pacare.
- 2. A côté d'apagar il existe aussi (a)matar « apaiser la faim, la soif, éteindre la lumière », qui semble être le seul terme vivant dans le judéo-espagnol, Rev. de fil. esp., II, 349 (cf. aussi portg. matar).

tutare de l'italo-latin, pacare de l'ibéro-latin et exmortiare que nous allons maintenant examiner.

VII. Exmortiare de l'Italie et du Midi de la France.

Au milieu des difficultés où le verbe exstinguere se débattait dans le latin vulgaire, on se serait attendu à voir la langue faire appel au participe perfectif, employé pour exprimer l'état du feu éteint : ignis mortuus est (p. 197). Mais morior : mori 1, verbe intransitif, était peu propre à recueillir l'héritage d'un verbe transitif tel qu'exstinguere (exstinguere ignem, candelam, sitim, famem, etc.), et la formation d'un verbe intensif mortare au sens de « tuer, éteindre » ne s'est pas produite en latin. Néanmoins, la ressource qu'offrait le participe mortuus « éteint » ne fut pas complètement négligée, lorsqu'il s'agit de combler le vide que menaçait de laisser le départ d'exstinguere : exmortiare, admortiare 2 surgirent spontanément — et sans doute indépendamment — dans l'Italie septentrionale et en Provence. Le type exmortiare couvre la Lombardie, l'Émilie, une partie de la Romagne et des Marches; c'est un mot capable d'expansion, puisque le contact sémantique qu'il offre avec « il fuoco è morto » lui confère une supériorité éclatante sur tous ses concurrents : il traverse le Pô pour occuper un ancien territoire de stu(d)ar, qui régnait antérieurement et qui surnage encore dans quatre points des Marches, en Lombardie et en Vénétie 3 ; il franchit l'Apennin pour pénétrer en Toscane (où stignere cherchait péniblement une assise solide dans la langue littéraire), et en Ombrie jusqu'à Rome ; le fait que smorzare est admis dans le vocabulaire de la langue littéraire lui assure un renouveau de rayonnement jusque dans l'Italie méridio-

- 1. Cf. carbo emoriens dans Georges, s. v.
- 2. Formation qui doit remonter au moins au ve ou au vie siècle; pour le procédé, cf. altiare, bassiare, directiare, minutiare, etc.
- 3. Le recul de stu(d)ar en Lombardie et en Vénétie, au cours du moyen âge n'est guère douteux : l'ancien milanais tudar (de Bonvesin de la Riva), stuar de la Valteline, le bresc. stua (du glossaire de Melchiori) se sont effacés devant smorzar. La faiblesse de stuar « éteindre » dans une partie du domaine lombard-piémontais-vénitien résulte de sa collision avec un autre terme de cuisine : stua (la carn) « stufare (la carne) ». Dans tout le domaine où -t- tombe (milanais, piémontais et bonne partie du vénitien : cf. Battisti, Beiheft 28 de la Z. für rom. Phil., p. 82 ss.), le verbe stua répondait aussi bien à stufare qu'à stutare.

nale (où — à côté de *stutari* plus ancien — il semble prendre pied à Francavilla (Pouille), et en Sicile (d'après Ribezzo et Traina)). Il est vrai que l'*AIS* n'a pas relevé d'exemple ¹ de *smorzare* dans les localités du Midi qui ont été explorées.

Piém. smorzė (à côté de smortė); valses. smorssėe « spegnere »; Malesco smurtsá « spegnere », Arch. glott., IX, 256; Voghera śmurçá (Studi di fil. rom., VIII, 224); pav. smorsà « smorzare »; anc. mil. asmorzare (la sede) « ammorzare » (Bonvesin) ²; anc. lomb. asmorsar « spegnere », Arch. glott., XII, 389, XIV, 205; mil. $smorz\dot{a}$ « spegnere »; Airolo et Intragna (Tessin) : $smorz\dot{a}(r)$; bormin. *šmorzar* « spegnere il fuoco », *šmorenzar*, verbe actif, « spegnere il fuoco » (Longa) et aussi à Tirano (Monti); com. smorzà « spegnere »; anc. berg. amorsa (ol fog): extinguere, Lorck, Althergam. Sprach., 123, berg. mod. smorsa « smorzare »; bresc. smorsà, mirand. smurzar « smorzare », smorz « spento », Prandaglio (Lac de Garde) smorsá (relevé par moi-même); anc. vicent. smorzare, asmorzare, vicent. smorsàre; Giudicarie žmursar « spegnere » (Gartner), Valle di Non şmọrçặr (Battisti, 145); anc. trentin asmorzare dans la Catinia (éd. Battisti, p. 63), trentin smorzar « spegnere, soffiare (il lume) » (Ricci); anc. vén. (as)morzàr (Pateg, Bestiarius); anc. bellun. smorzar « spegnere, calmare, moderare » (Cavassico); vén. smorzar, des- « spegnere » à côté de stuar (Boerio); triest. smorzar (Kosovitz); mantuan. smorsar; Melara (Rovigo) smursár (relevé de M. Jaberg); piac. smôrzarö « spegnitoio »; Firenzuola smursá « smorzare » (Casella, Studi romanzi, XVII, 63); parm. smorzar « spegnere », smorzar la coldra « calmar gli sdegni »; Novellara smorzer « smorzare » (Malagoli, Arch. glott., XVII, 184); modén. smurzėr « spegnere », « ammortire (un colpo) »; ferrar. smurzar « spegnere » (Nannini); bolon. asmurzar « spegnere, distruggere »; imol. śmurzá (Bottiglioni, 30); Urbino smorcė (Contado smorzė « smorzare, spegnere »); Arcevia smorciá (Crocioni, 18); Teramo smorzacannelę « spegnitoio » (mais

^{1.} Le point 460 de l'AIS (Guardia Piemontese en Calabre, colonie provençale) offre, d'après notre enquête, le verbe myérsara « éteindre », part. passé marsé (cf. aussi mierçu « ammorzo », Arch. glott., XI, 383), qui doit répondre à un type mortiare (cf. prov. amoursa); mais la forme de l'infinitif myérsara reste obscure.

^{2.} Le second exemple offre le verbe avec un sens figuré: Bonvesin de la Riva, v. 240, p. 9, éd. Biadene: la mia grande mateza a smorza lo meo bon stato: Bartholomaeis, dans son édition de Bonvesin, rend asmorzar par « togliere, privare ».

armurì « smorzare », cf. p. 228); ombr. smorzà « spegnere » (Trabalza); abruzz. smurzá « spengere, anche notar sottacqua » (Finamore, più commune è armuri, cf. p. 228); Sarzana smurzare; Castelnuovo Magra śmorzáe « smorzare », Revue de dial. rom., III, 91; Sillano (colonie émilienne) ammorza « spengo », Arch. glott., XIII, 334; Media Val di Magra śmorzar (Maccarone, Arch. glott., XIX, 111). La Toscane, d'après les dictionnaires, emploierait aujourd'hui smorzare dans le sens d' « attenuare le fiamme ed il calore » ¹; Francavilla smursari « spegnere » (Ribezzo)à côté de stutu « spegno », sicil. smurciari, smurzari (à côté d'attutari).

Le type admortiare, déjà attesté en ancien provençal (amorsar, amossar), couvre, d'après l'Enquête supplémentaire 2 et les glossaires régionaux, la Provence et le Rouergue. S'il s'agit d'une formation peut-être indépendante du smorzar de l'Italie, elle remonte sans doute à la même époque. En tout cas, le substitut tutare, envoyé par Lugdunum, n'a plus réussi à prendre les positions occupées par admortiare dont le centre d'irradiation semble avoir été Nemausum et Massilia 3: prov. anc. amorsar, amosar « éteindre, étouffer, amortir, calmer », prov. mod. amoussa, amoursa, damoussa (langued.), demoussa (Var) « éteindre, mater, réduire au silence », s'amoussa « s'éteindre, mourir », amoussadou, amoussouer, amoursouer, enmoursouer « éteignoir », amoussi, amousi (lim.), amoursi (rouerg.), enmoursi (Var), amursi, demursi, desmoursi (nic.) « éteindre » (Mistral), Pézenas amoussá « éteindre le feu, la lumière » (à côté d'atudá) (Mazuc), Castrais amoussa « éteindre » (Couzinié), Aveyron omourci lou fioc « éteindre le feu » (otudá lo condelo « éteindre la chandelle ») (Vayssier), Barcelonnette amoussàr « éteindre » (Arnaud-Morin), Nice amérsi, demérsi « j'éteins » (Rom. Forsch., IX, 265).

- 1. Spegnere serait alors « farlo cessare », mais cette distinction entre spengere et smorzare est-elle vraiment maintenue dans la langue vivante? Cf. une remarque importante sur l'absence de smorzare « éteindre » en lucch. dans le vocabulaire de Nieri, $s.\ v.$
- 2. Amoussà est attesté aux P. 879 (Hautes-Alpes), 894, 896 (Var), 882 (à côté de stignè: « éteignez », impér.), 873 (Bouches-du-Rhône), 865 (Vaucluse), 852 (Gard), 830 (Lozère à côté de tuá), 748 (Aveyron), 758, 768 (Hérault).
- 3. Je ne sais à quelle source Mistral a puisé son limousin amoussi, amousi; je ne crois pas non plus à la vitalité d'amoussà dans le Castrais : le lexique de Couzinié renferme une foule de mots provenant d'autres régions du Midi de la France.

VIII. AMORTAR.

Le type amortar, amortir était une création imminente qui pouvait naître, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sur la base de focus mortuus est, il fuoco è morto, le feu est mort; il surgit spontanément en France sous la forme d'îlots dans les aires de tuer et d'escantir, tandis qu'en Italie il réussit à occuper des zones plus compactes. D'après l'Enquête supplémentaire, amourtar est attesté pour les P. 772, 791 (Ariège), amourti P. 731 (Tarn-et-Garonne), 760, 781 (Haute-Garonne), 676, 679 (Gers; pour le dernier point à côté d'escantir), 696 (Hautes-Pyrénées), 686 (Basses-Pyrénées). Raynouard et Levy ont déjà recueilli dans leurs dictionnaires amortar « éteindre, étouffer », amortezir « s'éteindre », amortir « éteindre ; amortir, calmer, tuer; v. réfl. mourir », esmortir, esmurtir « éteindre ; v. réfl. mourir », sans qu'il soit possible de localiser les formes de l'ancien provençal ni celles de Mistral, s. v. amourti. Si l'amourti « éteindre » de Cenac-Moncaut, attesté pour le département du Gers, n'est pas à l'abri de toute critique, le Supplément de l'ALF fournit pour le P. 956 (Savoie) amorta « éteindre », confirmé par amortà « éteindre » dans le Dictionnaire de Constantin et Désormaux 1. Le baron de Vinols attribue au vellavien un amourta « éteindre », et enfin Morosi connaît dans le provençal de Pral (sur le versant piémontais) un amürtì « spegnere la calce » (Arch. glott., XI, 368).

En Italie, la carte de l'AIS révèle deux zones compactes :

- 1) la Ligurie forme, avec une bonne partie du Piémont, l'aire (z)murtà-dezmurtà (Riviera ², Montferrat et majorité des points du Canavese); cette aire est confirmée pour le piémontais par Zalli, s. v. smortè « smorzare il fuoco, la sete », pour Viverone (Canavese) par Nigra: smurtà ³ « smorzare » (Miscell. Ascoli, p. 259), pour le
- 1. L'aire savoisienne d'amortà se continue dans le Val d'Aoste (amurté d'après une communication de M. Aebischer) et dans le Piémont septentrional (v. carte I); elle comprend aussi Aire-la-Ville, Bernex (Genève, d'après le Gloss. des pat. de la Suisse rom.). Les légendes en prose, publiées par Mussafia-Gartner et revendiquées par P. Meyer comme texte lyonnais, offrent à la p. 156: amorta li feus tantost.
- 2. A l'exception du P. 153 (Airole) de l'AIS, mais y compris le P. 899 (Alpes-Maritimes) de l'ALF (ằmặrtắ, recueilli dans le Suppl., s.v. éteindre).
- 3. L'aire piémontaise de *zmurtà*, telle qu'elle est établic d'après les relevés de M. Scheuermeier sur la carte de l'AIS, est confirmée par l'enquête personnelle

Montserrat par Ferrari smortee (ir fö) « spegnere il fuoco », smortee (na custiun) « accomodare, sedare, calmare un alterco » ¹, et pour le génois par l'anc. gén. amortar (Arch. glott., VIII, 323) et par le glossaire de Casaccia, s. v. ammortá (notre enquête a recueilli zmortà sur la Riviera di Ponente et mortà sur la Riviera di Levante) ²;

2) la Romagne méridionale (AIS, P. 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174). Cette aire est confirmée par le vocabulaire de Tozzoli pour Imola: imol. amurté; « spegnere, dicesi del fuoco, del lume», amort « spento, smorzato ».

L'assise des deux zones de smortà est singulière. Le zmurtar piémontais, encaissé entre le tutare des Alpes piémontaises et le smorzar (anc. lomb. studar) de la Lombardie, a l'air de s'être organisé sur les débris d'une zone de stuar (< extutare), qui aurait succombé à la suite de la collision entre stuar « stufare » et stuar « éteindre » : le piémontais se serait donc efforcé, par son amortar, de rétablir l'ordre en recourant à focus mortuus est 4.

La zone de *smortà* de la Romagne ⁵ méridionale est enclavée au Midi dans le *smorzar-studare* des Marches et au Nord dans le *smorzare-stu(t)are* de la Vénétie ⁶. Cette façon d'envisager *smortar* comme

de M. Jaberg: Viverone azmurtá, Noasca zmurtár (= P. 205 de l'AIS), Ceresole Reale zmurtár, Locana zmurtár, Piamprato (Val Soana), smúrtár (cf. p. 205, n. 3), Asti zmurte (= P. 138 de l'AIS); elle se continue en Savoie, cf. ci-dessus p. 226, n. 1.

- 1. La Ligurie est située entre la Provence (amoursà) et la Toscane (spengere, smorzare): il me paraît qu'ici s'impose la même explication que celle que nous proposons pour le Piémont.
- 2. A Pavie on a aujourd'hui smorsár; mais le P. 193 (en Pavese) de l'AIS donne zmurta, ce qui confirme l'amortar attesté dans l'Antica Parafrasi lombarda del Neminem laedi nisi a se ipso (cf. Arch. glott., XII, 387) que M. Salvioni attribue, comme on sait, à la région de Pavie.
 - 3. Mais M. Bottiglioni, Fonologia dell'Imolese, p. 30, a relevé śmurzä.
- 4. Smorzare, attesté dans notre carte sur quelques points au sud et à l'ouest de Venise, doit être un substitut relativement moderne d'un ancien stuar « éteindre ». La coexistence de stuare (P. 69) et de smorzare (P. 73), le long des bords vénitiens du Pô, se reflète aussi dans le glossaire du Polesine de Mazzucchi qui a les deux articles stuare et smorzare.
- 5. Le *smortd* de la Romagne couvre-t-il un sous-sol de *smorzar*? Et quelles sont les raisons de l'affaiblissement de ce dernier au profit de *smortd*?
- 6. Dans le « Mezzogiorno », la carte de l'AIS offre trois points voisins présentant ammortare (P. 450, 468, 484: Basilicata), ensuite amurtér à San Fratello, *žmurtér* à Aidone, c'est-à-dire dans les colonies lombardes de la Sicile dont les habitants auront conservé le mot caractéristique de leur pays d'origine.

un verbe né dans les zones de transition entre deux aires compactes s'appliquera aussi à la zone intermédiaire (Tessin, Valteline, Val Camonica, Poschiavo, Bregaglia), située entre le domaine compact des parlers rhétoromans (stüdar, stüzzar) et le domaine du lombard de la plaine (smorzà): une réponse telle que far morir (la fiamma) 1 (P. 9, 28, 29, 35, 36, 37, 38), des formations telles que morentar, smorenzar 2 (Mesocco P. 5, Bregaglia P. 7, 8, Haute-Valteline P. 31, 87) ne sont possibles que dans une région où, à la suite de la défaillance du verbe qui désignait antérieurement l'action d' « éteindre » 3, les parlers sont encore en train de rechercher le terme nouveau qui sera destiné à balayer définitivement tous les autres provisoirement admis : le vainqueur, ce sera le smorzà de Milan qui s'est déjà installé au P. 32 au sud de Sondrio et au P. 30 au nord de Colico. Et peut-être faut-il recourir à la même explication pour comprendre la naissance du type remorir(e), qui forme une bande étroite entre les zones smorzare-spengere-studare des Marches, du Latium septentrional et de la Toscane, et la zone méridionale de stutare: cette aire de remorir comprend les P. 404, 405, 406, 412, 413 de l'enquête de M. Rohlfs et les P. 240, 270, 271, 272, 273, 275 de l'enquête de M. Scheuermeier 4. Mais l'examen des types lexicologiques secondaires naissant aux confins de deux zones compactes de mots sera l'objet d'une étude spéciale qu'a promise depuis longtemps M. Jaberg.

- 1. Je ramène à la forme toscane les réponses dialectales des sujets.
- 2. Confirmé pour Mesocco par les relevés de M. Jaberg (smurenzé) et, pour Bormio, par smorenzár, smur- « spengere » de Longa. La formation du verbe est la même que celle du haut-engad. indrumenzer, bas-engad. (Sent) rumantsár (Pult), trentin endromenzarse « s'endormir », etc.
- 3. En effet, le vocabulaire de Monti (qui reflète pour le domaine « comasco » l'état linguistique de la génération adulte de 1820-1850) attribue à la Valteline le terme stud « ammorzare ». Le même auteur cite un deuxième stud « turare, chiudere », sans doute identique (cf. aussi bresc. stud « turare l'apertura »). Notre explorateur, en 1920, n'a plus trouvé de traces de stuar « éteindre » dans les six points enquêtés de la Valteline.
- 4. Cette zone de remorir peut aussi être reconstituée à l'aide d'autres sources : Subiaco aramurirese « spegnersi », Studi romanzi, V, 268 ; Arpino ramore « spengo », Arch. glott., XIII, 305 ; abruzz. armuri « spengere, refl. morire, spengersi, cessare di frullare (trottola) » (Finamore) ; Teramo armuri « smorzare ».

IX. ESCANTIR « ÉTEINDRE » DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Le Midi de la France possède deux verbes presque homonymes, escandir et escantir, qui, au point de vue géographique, semblent s'exclure : en effet, escandir « échauffer, brûler » vit dans les parlers du Sud-Est de la France, escantir « éteindre » appartient au vocabulaire des patois du Rouergue, d'une partie du Languedoc et du Limousin. Voici l'aire des deux verbes telle qu'on peut la reconstruire en utilisant les glossaires régionaux :

- I. (E)scandir « échauffer, brûler » : Saône-et-Loire échandir « échauffer » (alle aivot les dets gobes, j'les y ai échandis « elle avait les doigts engourdis, je les lui ai réchauffés »); réchandî « réchauffer » (Fertiault); Montrêt rechandre « réchauffer » (Gaspard); Bresse châlonnaise réchandir « réchauffer » (Guillemin); lyonn. chandre, échandeï, vieux lyonn. échandir, échandi « échauffer, réchauffer », chandilla « coup de soleil entre deux nuages », chandilla, vb. « briller par intervalles, en parlant du soleil » (Puitspelu), cf. Horning, Z. f. rom. Phil., XIV, 219; Saint-Étienne échandi « réchauffer » (Vey, XVIIe s.); Forez échandre, échandî « réchauffer, échauffer », échandilla « coup de soleil » (Gras); Haute-Auvergne s'estsandi « s'échauffer à la flamme d'un beau feu » (De Cheissac) ; beaujolais échandre (Ant. Thomas, Romania, XXXIX, 224); Villefranche-sur-Saône étsindre « échauffer », rétsindre « réchauffer » (Rev. de phil. franç., XXV, 44, 94)². — Dans le Centre de la France: Varennes-sur-Allier échandir « réchausser » (Choussy); P. 703 (Puy-de-Dôme) étsådre ALF, c. chauffer; Centre archandir, rechandir « échauffer, sécher », se réchandir « se réchauffer » 3. A l'autre extrémité du territoire français, excandere réapparaît dans èchandi, recueilli par Bruneau, Enquête, s.v. chauffer, dans le givetois chandi « chauffer », chandîye « flambée, frayeur », rachandi « réchauffer » (Waslet) et aussi
- 1. L'aire d'excandere « échauffer » s'étendait sans doute jusque dans le domaine franco-provençal, si le terme désignant la « chènevotte » (employée pour allumer le feu) : sav. tsandevu, etc., repose bien sur le croisement d'un dérivé de tsanevo « chanvre » et d'eschandir « échauffer, allumer », cf. W. Gerig, Beiheft zu Wörter u. Sachen, I, 63.
- 2. D'après Mistral, le verbe semble aussi survivre dans la Provence, v. s.v. escandi, escandiha.
- 3. Le berrichon *chandi* « moisi » (Coudereau) est-il dû à un croisement de *cha-nir* « moisir » et de *rechandir* « réchauffer, sécher » ?

dans l'ancien duché de Bouillon (rechandir, Rev. des l. rom., XIV, 178), Malmédy éhandi « échauffer » (Villers) et cf. aussi P. Marchot, Arch. roman., VI, 370. Le verbe, déjà attesté dans Girart de Roussillon, est assez fréquent en ancien français (eschandir). Ant. Thomas, Rom., XXXIX, 223, ramène eschandir « réchauffer » au lat. excandere, composé de candere « chauffer ».

- II. ESCANTIR: prov. anc. descantir « éteindre », escantir, escandir 2 « éteindre, détremper (la chaux), effacer, accommoder, terminer un différend »; prov. mod. escanti, eschanti (lim.), chanti, descanti, acanti (rouerg.) « éteindre, amortir, apaiser, effacer, dissiper, user », escanti (la set) « étancher la soif », s'escanti « s'éteindre, disparaître d'un pays, mourir » (Mistral); Auvergne s'esconti « s'éteindre »; Aveyron ocontit « exténué, à bout de forces, par suite de fatigue ou par faute de nourriture »; esconti « éteindre » (dans les poésies rouergates de Claude Peyrot); Castrais escanti « éteindre, amortir, satisfaire, contenter, apaiser la soif »; Pézenas s'escanti (vieux) « s'éteindre » (Mazuc; à côté de atudà, amoussà); lang. escanti
- 1. En dehors de la France, le verbe simple se continue dans le catal. candirse « eslanguirse, desmayarse », l'aragonais de la Litera candirse « consumirse, aniquilarse poco á poco el cuerpo de una persona ó de un animal, á consecuencia de una enfermedad larga », R. Menéndez Pidal, Rev. de fil. esp., VII, 29, cf. aussi dans le dict. d'Aguiló candirse « defallir, amagrirse », candit « defallit ; (Valencia) passat, madur, vell, ranci », candiment « defallimen » (un article descandir, auquel renvoie l'éditeur du Dict. Aguiló, ne figure pas à son ordre alphabétique). Pour le sens, cf. déjà en latin candere avec le sens de « pallere », Thes. l. lat., s.v. -- En Italie, candire « imbiancare », Rev. de dial. rom., IV, 232, ne saurait être autre chose que candire « inzuccherare » d'origine arabe. Mais vénit. incandir « porre all'azione del fuoco vivo le cose, sì che si prosciughino e non ardano, ma rimanendo adustate s'abbronzino, cioè prendano il colore di bronzo » [ct. un nom de lieu: Candide dans Olivieri, Saggio.., p. 214], poles. incandire (panni e simili al fuoco) « abbronzare », triest. incandir « abbronzare, sbalordire », ferrar. incandir « arsicciare » (Biondelli, 266), mantuan. incandir « abbronzare », veron. incandir « abbronzare la biancheria col ferro da stirare, risecchire (cuocere troppo) » doivent bien remonter à un incandere (< candere), enrichi de la sémantique d'incendere qu'on a peut être reformé, suivant une tendance du latin vulgaire, en incandere (cf. recludere > reclaudere, attingere > attangere, displicet > displacet). — Cf. aussi Françavilla šcannia « rossore, sprazzo di sole », tarent. scannia « rosseggiamento alla faccia per rimprovero ricevuto ; macchiette brunastre che escono sulle parti del corpo esposte al sole » (de Vincentiis) que M. Ribezzo ramène à excandere; cf. sicil. scanniari « splendere ».
- 2. M. Ant. Thomas doute de l'existence d'une forme escandir au sens d'« éteindre » en vieux provençal.

« éteindre, assouvir » (Clausade, Poésies lang., 321); Tarn éscanti « éteindre, étancher, contenter, satisfaire » (à côté d'atuda); limous. escantir « éteindre, faire disparaître, mettre à l'écart », eschanti, m., « feu follet » (Laborde), bas-limousin (Corrèze) estsonti « éteindre le feu » (« nous ne disons pas estsonti uno tsondialo, mais tua uno tsondialo »), « apaiser (la colère), dissiper » (Béronie), etsonti, etsontis (plur.) « petites flammes faibles qui volent dans l'air à peu de distance de la terre et qui paraissent aller çà et là, feux follets » (cf. aussi dans le dict. français-périgourdin de Daniel, s.v. feu follet, et le P. 712 (Lot): ěhkonti « feu follet » (sur la c. 1822 de l'ALF); périgourdin esconti, subst. « âme d'enfant mort sans baptême, feux follets », esconti, vb., « s'épuiser, s'effacer, s'éteindre, se disperser, s'évanouir », esconti (lou fe) « éteindre le feu » (Émile Colas); Quercy (Cahors) esconti « éteindre » (Lescale); Gers escanti « éteindre le feu, une chandelle » (Cenac-Moncaut); anc. girondin escantir, descantir « éteindre », Ducamin, Disciplines de Clergie, p. 241, 253; Vallée Lambon escanti « éteindre » (subj. prés. 3e pers. escantisque « éteigne » (deux fois, p. 68, 69, dans les Contes de la Vallée Lambon).

L'Enquête supplémentaire révèle l'existence d'escantir « éteindre » dans les départements du Gers (P. 668, 679, à côté d'amourtir), du Lot-et-Garonne (P. 637, à côté de tiar « tuer »), du Lot (P. 619), du Cantal (P. 717), de l'Aveyron (P. 724), c'est-à-dire dans l'Armagnac, la Guyenne et le Rouergue. Les frontières de l'aire escanti — autant qu'on peut les établir d'après nos matériaux — passent à travers le département de l'Hérault ¹, et, à l'Ouest et au Nord, par les départements de la Dordogne ² et de la Corrèze.

Selon M. Ant. Thomas, Rom. XXXIX, 225, la véritable éty-

- 1. Mazuc n'a-t-il admis dans son glossaire que les termes de Pézenas (Hérault)? Existe-t-il, par ex., à Pézenas trois termes pour « éteindre » : s'escanti « s'éteindre » (vieilli), atudá, amoussá? Pour les deux derniers, M. Mazuc mérite certes la confiance du dialectologue, puisque Pézenas est situé sur la lisière des zones atudá (P. 777, Hérault) et amoussá (P. 768, 758, Hérault).
- 2. Mais le dictionnaire français-périgourdin, dû aux soins de Jean Daniel (qui prétend avoir recueilli le lexique du département de la Dordogne, à l'exception du Sarladais et du Bergeracois), relève tud (confirmé par l'Enquête supplémentaire pour le P. 615 de l'ALF), eitegne (confirmé par le P. 676), eichantî, escantî, amoussâ: ce dernier type est-il réellement vivant dans le département de la Dordogne? Dans son petit dictionnaire des mots périgourdins, Émile Colas ne cite qu'esconti (lou fe) « éteindre (le feu) ».

232 . J. JUD

mologie d'escantir reste encore à trouver. Il est clair que le latin candere « chauffer » ne saurait convenir ni au point de vue du sens ni au point de vue de la forme (-nd->-nt-!). Je me permettrai donc de soumettre au lecteur un nouvel essai d'explication de ces formes curieuses. Mais, pour arriver à rendre compte d'escantir, je suis obligé de discuter un problème que soulève la carte étincelle de l'ALF.

Le français étincelle reproduisant le latin scintilla (ou pour mieux dire une forme métathétique * stincilla) n'est pas « normal », car stincilla devait aboutir à estacele, forme qui, à côté d'estecele, est en effet attestée dans les anciens textes français (estancele, estincele). Cependant la carte étin celle de l'ALF n'offre pas un seul etasel, mais uniquement étesel : l'idée de voir dans étesel une forme du picard (où \tilde{e} et \tilde{a} sont distincts encore aujourd'hui) n'emporte pas la conviction; pour qu'étesel ait remporté un triomphe foudroyant au point d'effacer toute trace d'étasel, il fallait qu'étasel fût travaillé par une étymologie populaire qui s'imposait : la graphie estaincelle (: scintilla) du glossaire de Lille nous présente le maître qui fit retourner etacelle — mot isolé et dépourvu de toute famille lexicologique - vers étesel, pour entrer ainsi dans la famille du verbe français étêdre: l'étincelle, projetée par le feu de la cheminée ou jaillissant du fer chauffé à blanc sous le marteau du forgeron, nous frappe surtout par le passage subit de la lumière intense à l'extinction complète. Or, si l'on remonte l'histoire de scintilla, l'étymologie populaire qui s'est exercée dans le fr. estaincelle s'est vérifiée déjà en latin vulgaire : scintilla ou plutôt *stincilla (postulé non seulement par le français estincele, mais aussi par le logoudor. istinchidda) ne serait-il pas dû à l'ascendant d'estingere, estinctu, qui auraient provoqué la métathèse d'escintilla — mot isolé et sans famille en latin — en estincilla ?

Or, le roumain scintéie remonte, selon M. Puşcariu, Z. f. rom. Phil., XXVIII, 617, non pas à scintilla, mais à *scantillia, né sous l'influence d'une étymologie populaire qui rattachait scintilla à excandere « briller ».

Le Midi de la France possédait un excandere « échauffer » où ex- fonctionne comme préfixe intensif (expugnare : lutter à fond). Mais, ex-étant aussi d'usage courant comme préfixe privatif, ex-candere pouvait être interprété comme le contraire d'accendere (< ac-candere), in-cendere (< in-candere), cf. vénit.

encandir « abbronzare »; de-candere, ex-candere, opposés à candere « briller, chauffer », pouvaient arriver au sens d' « éteindre ».

Le fait que les deux excandere 1:1) « chauffer », 2) « éteindre » s'excluent géographiquement, tout en formant chacun une aire cohérente, ne peut être fortuit : ce sont deux rejetons de la même souche. Si scintilla dans le latin vulgaire de la Gaule septentrionale aboutit à estincilla (sous l'influence d'estingere, estinctu), ce même scintilla subit, dans le territoire où l'on n'employait pas exstingere, mais excandere « éteindre », l'attraction de ce dernier : le croisement de scintilla 2 avec excandere s'est donc produit aussi bien dans le roumain scintéie « étincelle » que dans le verbe escantir du Sud-Ouest de la France. Faut-il attribuer à cette intervention sémantique de scintilla dans excandere le fait que, encore aujourd'hui, le bas-limousin emploie, selon Béronie, estsonti exclusivement pour l'extinction du feu, tandis que, pour tuer la lumière de la chandelle, on fait usage de tua uno tsondialo?

X. Conclusions.

A la suite de la disparition de stinguere « éteindre » dans le latin classique, son composé ex-stinguere — devenu ex-tingere et (grâce à la vitalité du préfixe privatif dis-) dis-tingere dans le latin parlé — reste isolé dans la langue, dépourvu du chef de file que représentait le verbe simple; l'unique attache lexicale que l'étymologie populaire suggère pour ex-tingere, dis-tingere, c'est tingere « mouiller, teindre, (baptiser) ». Or ce verbe tingere

- r. Pour l'emploi du même préfixe avec des fonctions diverses, cf. anc. fr. demerir « démériter », mais anc. prov. demerir « mériter » ; lat. e gelare « dégeler »: roum. a degerà « geler », mais anc. fr. desgeler « dégeler » (Puşcariu, Rum. Et. Wtb., s.v. deger); anc. fr. deservir « servir, mériter », mais aussi « rendre un mauvais service ».
- 2. Dans scintilla, prononcé es-centella, l'instinct étymologique pouvait voir ac-cendere, in-cendere, re-cendere qui, à leur tour, sont des dérivés de candere (cf. in-candere dans les dialectes de la Vénétie et a. fr. eschandir « allumer » dans le Regrés Nostre Dame, éd. Långfors, et cf. la locution candens favilla dans le Thesaurus l. lat., s.v. candens). L'espagnol centella, le portug. cintilla (au lieu d'esc-) remontent-ils vraiment à scintilla, ou ne seraient-ils pas plutôt centilla (scintilla + in-cendere)?

234 J. JUD

« teindre » a besoin lui-même d'un contraire logique : extingere, distingere au sens de « déteindre », dont l'existence n'est pas attestée dans le lexique latin, mais se trouve exigée par l'accord des langues romanes. La collision entre les deux extingere, distingere : (1) « éteindre », (2) « déteindre » (ce dernier fortement appuyé sur tingere « teindre ») aboutit à des solutions divergentes, parce que, aux IIIe et ve siècles, Rome, quoique « caput imperii », n'a plus l'autorité nécessaire pour imposer son mot d'ordre linguistique aux provinces lointaines, et de plus en plus autonomes. L'unité, d'ailleurs fictive, du latin parlé de l'Empire va s'effritant par la suite de l'indépendance linguistique toujours croissante des provinces que sont la Dacia, la Raetia, la Gallia et l'Hispania.

Le latin parlé de l'« Urbs » recourt à extutare famem, sitim (synonyme d'exstinguere famem, sitim) pour charger extutare du sens primitif « éteindre (le feu, la flamme) ». (Ex) tu tare « italique » n'atteint plus la Dacia lointaine, mais s'installe dans la Sardinia, à Barium, à Tarentum, à Neapolis, à Syracusae, à Mediolanum et à Aquileja, à Lugdunum et à Narbo. Cependant, le latin de la ville de Rome était aussi peu un que le français de Paris : les innovations hardies sont constamment enrayées par les courants conservateurs venus des couches anciennes de la population autochtone. S'il est vrai que Rome compte de très bonne heure un nombre considérable d'adeptes fervents du christianisme et s'il est vrai que sa communauté religieuse, dirigée par des évêques intelligents, arrive à gagner une autorité souveraine dans l'Empire, l'ancienne noblesse romaine traditionaliste continue néanmoins — au milieu de la « Roma christiana » — à célébrer le culte officiel de l'Empire païen jusque vers la fin du Ive siècle. L'ex-tutare romain, sorti du latin parlé de la capitale, ne réussit pas à détrôner exstinguere dans la langue traditionnelle de certaines couches autochtones de la société romaine : exstinguere se maintient — sans doute assez péniblement — dans la capitale (à côté d'extutare) et vit encore maintenant aux portes de Rome, c'est-à-dire dans le Latium septentrional, l'Ombrie méridionale et l'Étrurie, mais constamment menacé par la coexistence d'extingere « déteindre ». L'estingere « éteindre », travaillé par l'étymologie populaire, aboutit à l'ital. spengere qui témoigne encore à l'heure actuelle de la lutte inévitable entre exstingere « éteindre » et extingere « déteindre ». La solution *ibéro-romane* offre une analogie frappante avec celle de Rome: (ad) pacare (famem, sitim) succède à exstinguere (famem, sitim) et accepte la succession sémantique d'exstinguere (ignem).

La Gaule cherche à sortir — par ses propres forces — de la situation embarrassante que causa la défaillance d'ex-, distinguere. La coexistence de deux préfixes privatifs es- et des- (cf. anc. prov. EScolorit, DEScolorar) permettait de réserver à exstingere le sens étymologique d'« éteindre », tandis que destingere (contraire formel et logique de tingere « teindre »; cf. armare, disarmare) fut doté du sens exclusif de « déteindre ». Cette solution élégante impossible en Italie où dis-et ex-aboutissent à s-(cf. sciogliere < exsolvere, scernere < discernere) -- survint sans doute trop tard pour anéantir d'autres essais de solutions qu'on avait faits dans divers centres de la Gaule : afin de remédier à la crise d'exstinguere, Lyon et Narbonne avaient peut-être déjà adopté tutare « italique », Burdigala avait essayé de créer un ex-candere, considéré comme le contraire logique de candere « briller », Massilia et Nemausum avaient recouru à une formation nouvelle, admortiare, reposant sur ignis mortuus est 1.

Tous les autres verbes (amortar, amortir, far morir, remorir, atupir, etc.) sont secondaires ou même tertiaires, et surgissent, en Italie et ailleurs, dans des conditions spéciales que nous avons essayé d'expliquer et de déterminer.

L'étude de l'histoire des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes nous oblige à admettre qu'au moment où l'Empire romain se désagrégeait, l'unité lexicale du latin de Rome et des provinces était compromise: les crises qui naissaient dans le latin parlé pouvaient encore être réprimées par la capitale au 1er ou au 11e siècle, grâce à l'obéissance facile des provinces; mais, aux 111e, 1ve et ve siècles, le latin provincial se soustrayait de plus en plus aux ordres linguistiques venus de la métropole. La variété des termes latins (ex)tutare, exmortiare, excandere, exstinguere, destinguere, héritiers d'un exstinguere défaillant, reflète nettement le désarroi du pouvoir central dont l'autorité est de plus en plus contestée par la volonté directrice des provinces. Le latin de Rome, n'ayant plus réussi à rétablir l'unité lexicale de l'« imperium

^{1.} Le même procédé fut employé aussi en Italie où Bononia, Mutina, Rhegium semblent avoir préféré exmortiare à l'ex-tutare de Rome et de Milan. Ce procédé fut par contre inapplicable dans le Nord de la France qui présentait, comme nous l'avons vu, des conditions particulières.

romanum » au profit d'(ex)tutare remplaçant exstinguere défaillant, laisse une Romania lexicologiquement désorganisée. Seul l'avènement irrésistible des nouvelles langues littéraires parviendra à balayer les termes provinciaux (déteindre, stengere, smorzare, amoussar, stutare, atudar, tuer, escantir, amortar, etc.) en faveur de l'éteindre de Paris et du spengere de Florence. L'Espagne et le Portugal, par contre, semblent avoir réalisé la victoire d'apagar dès le moyen âge. Même en admettant qu'à la fin de notre siècle l'ibéro-roman, le gallo-roman, l'italo-roman, le daco-roman, le rhéto-roman (des Grisons) auront rétabli l'unité lexicale dans leurs domaines respectifs, il n'en restera pas moins vrai que la crise subie par exstinguere au IIIe siècle de notre ère se manifestera encore dans la variété du terme adopté par les langues littéraires des divers pays romans. Examiner minutieusement les répercussions lointaines d'une crise dans l'organisation grammaticale et lexicale d'une langue, quel beau sujet pour notre science!

Il y a vingt ans M. Gilliéron publiait son étude capitale, Scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est: n'était-il pas temps de montrer par un nouvel exemple que les idées du maître restent fécondes, lorsqu'on les applique au problème de la succession d'exstinguere dans la Romania tout entière?

Zürich. J. Jud.

Carte I: spengere la fiamma (d'après l'A.I.S.) stengere spengere stutare (stüzzar 🟢 tüar) smorzare amortar remorire ~~~ -+-destisse (amoursa types isdes



